

Mars 2015

PROJET:	ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LA SCOLARISATION DES FILLES EN RDC
PAYS :	République Démocratique du Congo
RÉFÉRENCE :	MINEPSP/PROSEB/SG/138/201

LIVRABLE 3-DOCUMENT DE LA STRATÉGIE DE SCOLARISATION DES FILLES EN RDC ET PLAN D'ACTION GLOBAL

PAR:

CONSORTIUM INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT EN ÉDUCATION (CIDE INC.)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
DOCUMENT DE STRATÉGIE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SCOLARISATION DES FILLES EN RDC (SNPSF)	6
FONDEMENTS DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SCOLARISATION DES FILLES : LE DROIT DES FILLES À L'ÉDUCATION	7
1.1 La situation et la condition des femmes et des filles en RDC.....	7
1.2 Quelques engagements de la RDC pour l'égalité entre les femmes et les hommes....	7
1.3 Les documents stratégiques nationaux pour réduire les inégalités de genre.....	8
1.4 Les orientations du MEPSINC pour la scolarisation des filles (PIE, 2012-2014)	9
ÉTAT DES LIEUX : LA SCOLARISATION DES FILLES	11
1.1 La situation de la scolarisation des filles	11
1.2 Les obstacles que les filles rencontrent et qui limitent leur accès à l'école.....	14
1.3 Les obstacles que les filles rencontrent et qui compromettent la poursuite de leurs études	19
LES ORIENTATIONS ET LES OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE DE PROMOTION DE LA SCOLARISATION DES FILLES	26
3.1 Vision et principes directeurs	27
3.2 Les objectifs stratégiques de la stratégie de développement de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel en relation avec la scolarisation des filles....	30
3.3 Les objectifs et les résultats attendus de Stratégie nationale de promotion de la scolarisation des filles.....	32
PLAN D'ACTION GLOBAL	Erreur ! Signet non défini.
Introduction	44
Tableau schématique de la stratégie	46
Structure opérationnelle des travaux	49
Matriveau des actions et chronogramme de mise en œuvre du plan d'action	50
Cadre opérationnel de suivi des activités	54
Mécanismes de suivi et évaluation	58
BIBLIOGRAPHIE	60

SIGLES ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
CAT	Cellule d'Appui Technique
CIEFFA	Centre International pour l'Éducation de Filles et des Femmes en Afrique
CRS	Catholic Relief Services
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
COGE	Comité de Gestion des Établissements scolaires
COPA	Comité de Parents
EAGLE	Empowering Adolescent Girls to Lead through Education
EADE	Enfants et adolescents en dehors de l'école
EPSP	Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
EPT	Éducation Pour Tous
ETFP	Enseignement Technique et Formation Professionnelle
HCR	Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés
MAS	Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale
MdM	Médecins du Monde
MEPSP	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel <i>Maintenant MEPSINC</i>
MES	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire,
MGFE	Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant
MEPSINC	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire Et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté
MPSMORM	Ministère du plan et suivi de la mise en œuvre de la révolution de la modernité,
OMD	Objectifs pour le Millénaire
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPEQ	Opportunities for Equitable Access to Quality Basic Education
PIE	Plan Intérimaire de l'Éducation
PROVED	Responsable de Province Éducationnelle
PNG	Politique Nationale Genre
PTF	Partenaire Technique et Financier
RDC	République Démocratique du Congo
SNPSF	Stratégie Nationale de Promotion de la Scolarisation des Filles
SOUS-PROVED	Sous Province Éducationnelle
SNLVBG	Stratégie Nationale de lutte contre les violences basées sur le genre
TENAFEP	Test National de Fin d'Étude Primaire
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
UNGEI	United Nations Girls' Education Initiative
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VBG	Violences basées sur le genre

1. Contexte

Le Ministère de l'Enseignement (MEPSINC) a adopté, en 2010, une stratégie pour le développement du sous-secteur de l'enseignement primaire et un Plan intérimaire de l'Éducation (PIE) a été élaborée pour son opérationnalisation en 2012. Les deux documents traitent du thème particulier de la scolarisation des filles au sein de la composante «Universalisation progressive de l'enseignement primaire». Par ailleurs, plusieurs programmes de promotion de la scolarisation des filles ont été mis en œuvre au cours des dernières années. Pourtant, en 2014, les filles congolaises ont systématiquement moins de chance que les garçons d'accéder, mais surtout de compléter leur éducation de base (RESEN, 2014). Afin d'harmoniser les interventions des bailleurs de fonds, de garantir l'efficacité des actions menées par les projets et, ultimement, d'accélérer la scolarisation des filles en RDC, le MEPSINC entend définir un cadre d'orientation des politiques et programmes dans le domaine en se dotant d'une *stratégie spécifique de promotion de la scolarisation et de l'éducation des filles*. Le présent document est constitué de deux parties principales :

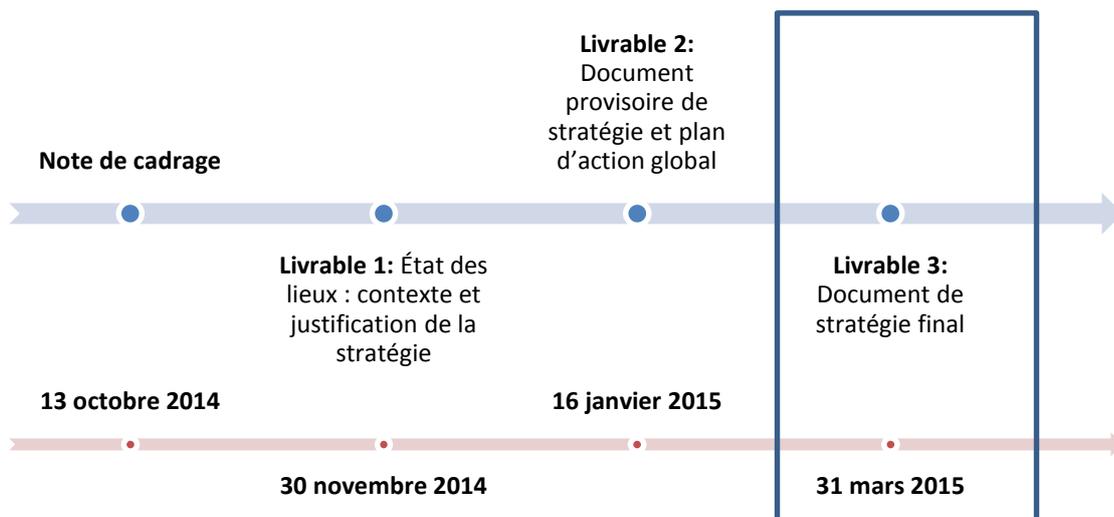
- le document de Stratégie et,
- le Plan d'action global

La Stratégie Nationale de Promotion de la Scolarisation des Filles en RDC (SNPSF) devient le principal outil pour conduire les initiatives visant la réduction de l'écart entre les filles et les garçons en favorisant leur accès et leur maintien à l'école. La stratégie est articulée en trois temps. Le premier chapitre rappelle les orientations prises par le gouvernement pour que les filles et les garçons, comme les femmes et les hommes, puissent exercer tous leurs droits, dont celui à l'éducation. Le second chapitre met en évidence l'écart de scolarisation en défaveur des filles et propose une synthèse des difficultés qu'elles rencontrent encore pour accéder à l'école, mais surtout pour réussir leurs études. Le chapitre trois s'appuie sur les programmes et les projets passés ou en cours pour dégager des principes et fixer les objectifs qui guideront les actions à entreprendre, inscrites dans le Plan d'action accompagnant la Stratégie.

Un Plan d'action global (2015-2020) accompagne la Stratégie Nationale de Promotion de la Scolarisation des Filles (SNPSF) et fournit des outils opérationnels qui permettant à la fois la planification et le suivi de la mise en œuvre du projet.

L'intention est très nette: il ne s'agit pas de produire un document additionnel de stratégie, mais de disposer d'un outil qui permettra d'obtenir des résultats concrets pour que la scolarisation pour tous soit enfin acquis.

2. Livrable 3: Document de stratégie final



Le présent document constitue le livrable final du projet d'*ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LA SCOLARISATION DES FILLES EN RDC*. Une version provisoire du document a été présentée au Client ainsi qu'à ses partenaires le 31 mars à Kinshasa (CREK). Le présent document intègre les commentaires et rectifications exprimés par les partenaires lors de cette rencontre.

**DOCUMENT DE STRATÉGIE
NATIONALE DE PROMOTION DE LA
SCOLARISATION DES FILLES EN RDC**

1.1 La situation et la condition des femmes et des filles en RDC

En 2013, la République Démocratique du Congo arrive au 147^e rang sur 151 pays, juste avant le Niger, pour l'indice d'inégalité de genre.¹ Le taux d'alphabétisation parmi les 15-24 ans est de 86% pour les garçons et de 59% pour les filles². Le tiers seulement des filles est inscrit dans une école secondaire. Soixante pour cent des filles de 15-24 ans ont subi de la violence physique avant l'âge de 15 ans.³ La RDC a été identifiée comme le « pire pays pour être mère »⁴ et les mères de plus du trois quarts de millions des bébés ont entre 15 et 19 ans. Les adolescentes n'ont peu ou pas accès aux services de santé de la reproduction.⁵ Les femmes et les filles exercent peu d'influence sur les prises de décisions dans leur maison ou la sphère publique. Plusieurs normes socioculturelles telles que les mariages et grossesses précoces contribuent encore à discriminer les femmes et les filles, les empêchant d'avoir accès à l'éducation et les forçant à des moyens de subsistance à risques élevés.⁶

On estime que le fossé existant entre les sexes en matière d'éducation provoque une perte annuelle de 300 millions US\$ pour l'économie congolaise.⁷ Pourtant, l'éducation des filles constitue effectivement un levier incontournable et puissant de développement, appelé parfois le « Girl Effect » : investir dans le potentiel des filles et des jeunes femmes a un effet bénéfique dans l'élimination de la pauvreté – non seulement pour les filles elles-mêmes, mais pour leurs communautés et pour des pays entiers. Une fille éduquée se mariera en général plus tard, aura moins d'enfants, ses enfants seront en meilleure santé et seront mieux éduqués.

1.2 Quelques engagements de la RDC pour l'égalité entre les femmes et les hommes

La RDC a établi le *Ministère de la Condition féminine pour l'Émancipation des Femmes* en 1980. Le pays a ensuite ratifié la plupart des instruments juridiques internationaux notamment la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*, qui consacre le principe d'égalité entre les hommes et les femmes dans ses deux premiers articles et la *Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination contre les Femmes* (CEDEF) en 1986. En septembre 2000, la RDC a souscrit aux Objectifs du Millénaire et s'est engagée à atteindre l'OMD II : *Assurer l'éducation primaire pour tous*, mais aussi l'OMD3, qui doit *promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes*.

¹ Avec un Gender Inequality Index de 0,669 (où 0 indique l'égalité et 1 l'inégalité). Site Internet UNPD, Table 4, 29 octobre 2014, <http://hdr.undp.org/en/content/table-4-gender-inequality-index>.

² PNUD, *Profil pays 2013-2017*, page 1.

³ USAID, *Addressing Gender Inequalities and Promoting Women's empowerment in the RDC*, 2014, page 1.

⁴ *Une femme ou une fille sur 30 aurait un risque de mourir en raison de problèmes liés à la maternité, notamment au moment de l'accouchement. Agence France –Presse*, 7 mai 2013.

⁵ USAID, *op.cit.*

⁶ DIFD, *La Pépinière: Le nouveau programme du DIFD pour les adolescentes en RDC*, 2014.

⁷ Plan, 2008, cité par La Pépinière, *op.cit.*, page 1.

La *Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant* stipule que les États s'engagent à fournir un enseignement de base gratuit et obligatoire. Ils sont tenus aussi de respecter les obligations auxquelles ils se sont engagés en ratifiant les conventions internationales et régionales et de ne pas y contrevenir, par exemple en portant atteinte à l'exercice des droits des filles enceintes ou des filles-mères à qui on interdit l'accès à l'école.⁸

D'autres instruments juridiques internationaux et régionaux, visant expressément la protection des droits des femmes, ont encore été ratifiés, tels : la *Déclaration solennelle sur l'Égalité entre les sexes en Afrique* en 2004 et le *Protocole sur les Droits des Femmes en Afrique*, en 2009. La RDC a aussi signé le *Protocole de Southern Africa Development Community sur le Genre et le Développement*, un accord liant le pays juridiquement et le contraignant à accélérer ses efforts vers l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le préambule de la Constitution, promulguée en 2006, soutient également le principe d'égalité entre les hommes et les femmes. L'article 14 spécifie : « les pouvoirs publics veillent à éliminer toute forme de discrimination à l'égard de la femme et assurent la protection et la promotion de ses droits. »⁹

*Pourtant, tous ces cadres juridiques n'ont pas d'impact sur les vies de femmes Congolaises. La loi en RDC n'est pas souvent exécutée, mais seulement quelquefois appliquée pour ceux qui pourraient se permettre de payer pour jouir de leurs droits.*¹⁰

Ainsi, le *Code de la Famille* de 1987, toujours en vigueur, contient plusieurs éléments discriminatoires pour les femmes, dont l'obligation d'obtenir l'autorisation du mari pour acquérir des terres, pour ouvrir un compte bancaire, voyager ou accepter un emploi. Plusieurs dispositions ont cependant été supplantées par des législations plus récentes et le Code de la famille est présentement sous examen au niveau du Parlement.¹¹

1.3 Les documents stratégiques nationaux pour réduire les inégalités de genre

En 2009, le pays s'est doté d'une *Politique Nationale Genre (PNG)*¹², assorti d'un Plan d'action et, la même année, la RDC a adopté une *Stratégie Nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (SNLVBG)* pour lutter contre les violences dont les femmes sont victimes.¹³

Fortes des engagements du pays en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, la Politique vise l'opérationnalisation de ce principe d'égalité. À partir d'une analyse qui fait ressortir les disparités dans différents domaines, tel que celui de l'éducation, de la santé, de l'emploi, et de la gouvernance la PNG souhaite « Bâtir, avec tous les acteurs, une société sans discrimination, où les

⁸ *Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant*, articles 11.3 et 11.6.

⁹ Annie Matundu Mbambi (WILPF DRC) et Marie-Claire Faray-Kele (UK WILPF), *L'inégalité du genre et les institutions sociales en RDC, Avr-Déc 2010*, page 1.

¹⁰ Annie Matundu Mbambi et Marie-Claire Faray-Kele, *op. cit.*, page 2.

¹¹ RDC 2014, *Profil du pays en matière d'égalité de genre*, page 14.

¹² RDC, MGFE, *Politique Nationale Genre et Plan d'action, Kinshasa*, 2009 page 12.

¹³ RDC, MGFE, *Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (SNLVBG)*, Kinshasa, novembre 2009, 66 pages.

hommes et les femmes, les filles et les garçons ont les mêmes chances et droits de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance ». ¹⁴

La dimension transversale de l'égalité entre les femmes et les hommes fait que le secteur de l'éducation est aussi concerné par la mise en œuvre de la Politique. C'est ainsi que deux objectifs sont en lien avec la promotion de la scolarisation des filles :

- Assurer la prise en compte des besoins différenciés des filles et des garçons, des femmes et des hommes dans les secteurs de l'éducation, de la formation et de l'alphabétisation ;
- Contribuer à la réduction du taux de déperdition tant chez les garçons que chez les filles.

Mais cette dimension transversale complexifie d'autant le rôle du Ministère chargé de la mise en œuvre de la Politique (Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant). En fait, chacun des ministères devrait être responsable des actions relevant de sa sphère de compétences et devrait pouvoir compter sur l'appui du MGFE pour mettre de l'avant la dimension d'égalité entre les femmes et les hommes. Le rôle du MGFE en est donc un d'appui-conseil. Mais pour jouer adéquatement ce rôle, les mécanismes de mise en œuvre de la Politique doivent être implantés et disposer des ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation de leur mission.

Bien que reconnaissant plusieurs formes de violence, la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre aborde surtout la question sous l'angle des violences sexuelles en zone de conflit. Mis à part une composante de renforcement de pouvoir des femmes qui déborde le cadre des violences, l'essentiel des actions traite des violences sexuelles. Nous n'y avons pas vu de mesures particulières destinées à prévenir ou sanctionner les violences en milieu scolaire.

La Politique et la Stratégie entrent actuellement dans un processus de révision et de mise à jour ¹⁵. Les données recueillies pour l'analyse des disparités de genre devront certainement être actualisées, le Plan d'action devra être revu de même que le cadre institutionnel pour la mise en œuvre de la Politique. On imagine aussi que le Plan d'action de la SNLVBG sera plus englobant pour inclure d'autres formes de violences.

1.4 Les orientations du MEPSINC pour la scolarisation des filles (PIE, 2012-2014)

En 2010, le gouvernement de la RDC a adopté une *Stratégie de développement de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel* ¹⁶ avec l'objectif général de construire un système inclusif et de qualité qui se traduit en trois objectifs stratégiques : 1) accroître l'accès, l'équité et la rétention; 2) améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement et 3) renforcer la gouvernance. Le *Plan intérimaire de l'éducation* (PIE) ¹⁷ constitue le cadre de référence pour la mise en œuvre de la Stratégie et articule dix (10) programmes autour de ces trois objectifs stratégiques.

Le PIE, en phase avec l'OMD II, vise à assurer l'éducation primaire pour tous en mettant un accent particulier sur la parité entre les filles et les garçons et l'adoption de mesures spécifiques pour

¹⁴ Politique Nationale Genre, *op. cit.*, page 25.

¹⁵ Entretien avec le professeur MANGALU MOBHE Agbada, Coordonnateur National de la Cellule d'Études et de Planification de la Promotion et de la Protection de l'Enfant, Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant, le 13 octobre 2014.

¹⁶ RDC, MEPSP, *Stratégie de développement du sous-secteur de l'EPSP (2010/11 – 2015/16)*, mars 2010, 87 pages.

¹⁷ RDC, MEPSP, CAT, *Stratégie sous-sectorielle de l'EPSP, Plan intérimaire de l'Éducation 2012/2014*, juin 2012, 110 pages.

favoriser la scolarisation des filles et des enfants ayant dépassé l'âge d'inscription en 1^{re} année, le tout en veillant à l'amélioration des infrastructures scolaires. Pour atteindre l'ODD II, en levant les principales difficultés qui lui font obstacle et qui seront détaillées au chapitre suivant, le PIE identifie trois défis majeurs :

- la prise en charge des frais de scolarité pour un accès gratuit à l'école,
- l'insertion des enfants non scolarisés et
- le soutien aux filles pour leur permettre d'achever la scolarité primaire.

La nouvelle *Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation*¹⁸ regroupe les trois ministères concernés et fixe les priorités d'actions pour l'ensemble du secteur pour les dix prochaines années. On y fait d'abord le point en décrivant le contexte sectoriel et en soulignant au passage l'écart entre les filles et les garçons et les difficultés que les filles rencontrent. La stratégie reprend les objectifs stratégiques du PIE et les décline ensuite en objectifs spécifiques, en stratégies, en activités et finalement en mesures. Certaines d'entre elles touchent directement la scolarisation des filles avec un premier volet sur l'école elle-même en améliorant la sécurité et le confort (latrines, points d'eau). On compte aussi favoriser l'augmentation du nombre d'enseignantes et accorder des bourses aux filles issues des milieux les plus défavorisés. De même, on prévoit des actions de sensibilisation, menées en collaboration avec le MGFE, pour faire connaître les droits des femmes et des filles, dont le droit à l'éducation et informer des sanctions prévues par la loi dans les cas de violences faites aux femmes et aux filles.¹⁹

¹⁸ RDC, Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Professionnel, Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale, **Document de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation** (DSSEF), 2014 – 2023, version complète et provisoire, février 2014, 113 pages.

¹⁹ *Ibid*, page 43.

Plusieurs études et plusieurs documents informent sur les difficultés que rencontrent les filles et qui expliquent les écarts observés statistiquement entre les garçons et les filles. La description de leur situation dans ce chapitre repose sur cette documentation et sur ces analyses et en propose une synthèse rapide²⁰. Mais elle s'est enrichie de l'enquête menée dans cinq provinces de la RDC²¹ qui ajoute un éclairage qualitatif aux informations et aux arguments avancés pour mieux comprendre comment et pourquoi les filles sont désavantagées.

1.1 La situation de la scolarisation des filles

- **Les disparités selon le genre sont très faibles au niveau de l'accès à l'école, mais apparaissent au cours du primaire et s'amplifient ensuite.**

En 2012, en RDC, on observe peu de différence entre les garçons et les filles quant à l'accès au primaire : 94 % des filles et 97 % des garçons ont atteint ce niveau.²² Au cours des dernières années, la RDC a effectivement enregistré des progrès à ce chapitre. Les gains sont importants. Si on examine les taux nets d'admission au primaire de 2007 à 2013, 73 % des enfants de 6 ans ont été inscrits à l'école en 2013 alors que ce n'était le cas que de 47% en 2007. Mais l'écart entre les filles et les garçons ne s'est que très légèrement réduit au cours de cet intervalle, passant de 7 à 6% comme on peut le voir dans le tableau suivant.

Tableau 1: Évolution du taux net d'admission au primaire (2007-2013)

	Taux net d'admission (%) ²³			
	Filles	Garçons	Total	Écart
2007	43,4	50,5	47,0	7,1
2008	56,3	56,0	56,2	-0,3
2009	53,7	60,0	56,9	6,3
2010	53,4	59,5	56,4	6,1
2011	59,9	66,5	63,3	6,6
2012	61,3	67,7	64,5	6,4
2013	70,5	76,4	73,4	5,9

À partir de : RDC, MEPSINC, *Mise en œuvre du Plan Intérimaire de l'Éducation Rapport de suivi n°1*, Version finale, Août 2014, page 46.

²⁰ **Livrable 1** répertorie les ouvrages consultés.

²¹ Il s'agit du Kasai Occidental, de l'Équateur, du Katanga, de Kinshasa et du Sud-Kivu. **Livrable 1** rend compte des entrevues et des Focus Group réalisés.

²² RDC, *Rapport d'état du système éducatif national* (RESEN), 2014, chapitre 6, page 2.

²³ Nouveaux inscrits de 6 ans sur la population âgée de 6 ans.

Pour avoir une idée plus précise de l'inégale répartition des filles et des garçons au primaire, on doit comparer leur situation en fonction de leur milieu de résidence.

Tableau 2: Scolarité au primaire et au secondaire selon le milieu de résidence

	Milieu urbain		Milieu rural		RDC	
	H	F	H	F	H	F
Taux net de scolarisation primaire²⁴	78,7	78,4	64,6	60,8	69,7	67,5
Taux net de scolarisation secondaire	51,8	44,5	31,8	21,4	39,9	33,6

À partir de RDC, MPSPMORM, Institut de la Statistique, *Résultats de l'enquête sur l'emploi, le secteur informel et sur la consommation des ménages / 2012*, septembre 2014, page 41.

Le **Tableau 2** fait d'abord voir qu'il y a une légère différence entre les proportions de filles et de garçons scolarisés au niveau primaire en milieu urbain où l'on trouve 78,4 % de filles et 78,7% de garçons. Mais il montre un écart important entre les milieux urbain et rural, pour les filles comme pour les garçons. Cependant, le désavantage est bien plus grand pour les filles : en milieu rural, elles ne sont que 60,8% inscrites au primaire. Par ailleurs, on remarque une diminution des taux de scolarisation entre le primaire et le secondaire pour tous les groupes, cependant la différence est plus marquée pour les filles : le taux de scolarisation diminue de 29,8 points de pourcentage pour les garçons contre 33,9 pour les filles (RDC).

Malgré les progrès enregistrés, particulièrement quant à la scolarisation au niveau primaire, on estimait encore en 2012 que 3,5 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans) étaient en dehors de l'école²⁵, ce qui correspond à près de 27 % des enfants de ce groupe d'âge et 48 % des enfants et adolescents en dehors de l'école (EADE). Dans ce même groupe d'âge, la proportion de filles en dehors de l'école est faiblement supérieure à celle des garçons, soit 32% et 30%. Mais en considérant les enfants et adolescents exclus (les 5-17 ans), la proportion de filles est nettement plus élevée que celle des garçons (soit 31,7% contre 26,5% pour les garçons).²⁶

Ainsi, malgré un accès comparable au départ, dès la fin du primaire un fossé se creuse et la probabilité d'achever le primaire est de 59% pour les filles et de 80% pour les garçons. Ces inégalités s'amplifient encore au cours du secondaire : 66 % des garçons et 42 % des filles auront la chance de compléter le premier cycle du secondaire contre 34 % et 18 % respectivement pour le second cycle. Mais quand les filles réussissent leurs études secondaires, elles ont plus de chance d'accéder au niveau supérieur que leurs camarades masculins qui semblent moins enclins à continuer leurs études après le secondaire.²⁷

²⁴ Population de 6-12 ans.

²⁵ On distingue trois catégories d'enfants en dehors de l'école : ceux qui ont abandonné l'école, ceux qui iront à l'école dans le futur et ceux qui n'iront jamais à l'école. UNESCO. 2011. *Global Education Digest 2011*, p. 45.

²⁶ RDC, MEPSP, *Rapport de l'enquête nationale sur les enfants et adolescents en dehors de l'école*, Février 2013, pages 45 et 104.

²⁷ *RESEN*, chapitre 6, page 3.

➤ **La RDC fait partie des pays de la région avec les plus grandes disparités de genre en éducation**

Si on compare la situation de la RDC à celle des pays voisins ayant des niveaux de revenus similaires, on remarque que les inégalités entre les filles et les garçons sont parmi les plus importantes de la région, en particulier au secondaire. Parmi les 25 pays sélectionnés (RESEN), l'indice de parité de genre au primaire²⁸ place la RDC en 17^e position. Au secondaire 1^{er} et 2^e cycles, on ne compte plus que 67 et 54 filles respectivement pour 100 garçons, plaçant le pays en 20^e et 19^e rang à ces niveaux.²⁹

➤ **Les inégalités entre provinces sont importantes**

Au primaire, pour 100 garçons scolarisés on trouve 87 filles. Mais cette inégalité en faveur des garçons diffère beaucoup d'une province à l'autre. Au Bas-Congo, la proportion de filles est légèrement supérieure. Au Nord Kivu, l'indice de parité est proche de 1, avec un léger avantage pour les garçons. En revanche, à l'Équateur, au Kasaï Oriental et au Katanga, on observe de fortes inégalités en défaveur des filles en ne comptant que 80 filles pour 100 garçons³⁰.

On voit aussi que dans les zones où les conflits persistent bon nombre d'enfants ne parviennent pas à achever leurs études.³¹ Les femmes y sont souvent chefs de famille et doivent compter sur le travail des enfants pour subvenir aux besoins de la famille.³²

➤ **Un corps enseignant inadéquatement formé, peu féminisé et âgé**

Les femmes sont peu représentées dans le corps enseignant. Leur proportion au primaire était de 28% en 2013 et de 12% au secondaire. C'est seulement à Kinshasa, dans le Nord-Kivu et au Bas-Congo que les enseignantes représentaient plus de 35% des effectifs³³.

Or la présence d'enseignantes peut être un facteur important contribuant à la réussite des filles à l'école. Les enseignantes peuvent jouer un rôle de modèles et transmettre aux filles des messages forts et faire en sorte que les classes apparaissent comme des lieux plus sûrs et plus accueillants pour les filles et les jeunes femmes, les encourageant ainsi à poursuivre leurs études.³⁴ La présence des femmes dans le corps enseignant peut permettre aussi de sécuriser les parents qui se méfient des comportements des enseignants envers leurs filles.

S'il faut des femmes dans l'enseignement, il en faut aussi qui dirigent les écoles et les autres instances de l'administration scolaires comme les COPAS (Comité de parents) et les COGES (Comité de Gestion des Établissements scolaires). La présence des femmes aide aussi à corriger les

²⁸ Indice de parité de genre sur le Taux Brut de Scolarisation (TBS) = TBS filles / TBS garçons.

²⁹ RESEN, chapitre 6, page 4.

³⁰ RDC, *Document de stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation*, *op.cit.* page 12

³¹ PIE, *op. cit.* page 24.

³² Dryden-Peterson, Sarah, *Barriers to Accessing Primary Education in Conflict-Affected Fragile States*, CASE STUDY, 2010 (?), page 8.

³³ RDC, MEPSP, *Mise en œuvre du Plan Intérimaire de l'Éducation Rapport de suivi n°1*, Version finale, Août 2014, page 39.

³⁴ UNESCO. 2012. *Atlas mondial de l'égalité des genres dans l'Éducation*, p. 99.

stéréotypes qui ne sont pas seulement véhiculés par les manuels scolaires mais aussi par le fait de n'avoir que des modèles masculins.³⁵

Mais les enseignantes comme les enseignants doivent être bien préparés et avoir ces conditions de travail qui maintiennent leur motivation. On nous a rapporté le cas d'enseignantes qui « prennent une fille sous leur aile » et l'utilisent pour des tâches domestiques à leur domicile ou pour garder leurs enfants pendant les heures de classe. « Les filles pensent que leur professeur les aime, elles se voient comme leurs protégées »

Dans les écoles mixtes...les enseignants confient les tâches aux filles. C'est le début de la marginalisation. Il faut occuper tout le monde de la même et manière. L'enseignant doit planifier sans discrimination. Ces pratiques doivent s'étendre à la maison.

Entretien avec une inspectrice, Katanga IV 3 nov. 2014

En fait, les femmes ne sont pas forcément toutes sensibles à l'égalité entre les femmes et les hommes et, comme en témoigne cet exemple, elles peuvent aussi contribuer à la déscolarisation d'une jeune fille et renforcer la division sexuelle du travail.

Par ailleurs, l'évaluation des habiletés des enseignants réalisée dans le cadre du projet PAQUED montre que 50% de l'échantillon réussit aux épreuves de lecture et compréhension et seulement 36% à celle d'expression écrite. Pour expliquer ces faibles performances, on invoque la démotivation des enseignants (salaire, perspectives de carrière), la faiblesse de la formation initiale, l'insuffisante maîtrise du français, l'irrégularité de la formation continue et l'absence de supervision pédagogique.³⁶

1.2 Les obstacles que les filles rencontrent et qui limitent leur accès à l'école

Le genre est un facteur d'exclusion scolaire important en RDC. Même s'il ne joue que modérément sur les enfants de 6 à 11 ans, les exclus sont tout de même plus fréquemment des filles que des garçons.³⁷

➤ La barrière financière

Les filles ont moins de chances de finir le primaire que les garçons, et les chances de rétention sont d'autant plus faibles que le revenu du ménage est bas. Ce facteur apparaît déterminant pour la poursuite des études: les enfants issus de ménages dont le revenu mensuel se situe entre 50\$ US et 200\$ US ont environ deux fois plus de chances de rester à l'école jusqu'à la fin du primaire que ceux dont le revenu est inférieur à 50\$ US.³⁸

³⁵ Union Africaine, CIEFFA, **Genre et droits humains dans les systèmes éducatifs africains - repères et actions**, Repères et actions, Guide Pratique, 2013, page 85.

³⁶ PIE, **op. cit.**, page 15.

³⁷ Soit 27,8 % des filles de cette tranche d'âge hors de l'école, contre 25,8 % des garçons. RDC, **Document de la stratégie sectorielle de l'Éducation et de la formation**, **op. cit.**, page 42.

³⁸ **RESEN**, chapitre 6, page 15.

C'est bien le coût de l'éducation qui représente le facteur déterminant de l'exclusion scolaire. Il explique le trois quarts des exclusions ou des abandons.³⁹ Mais il semble bien que cette barrière soit plus difficile à franchir pour les filles. L'importance de scolariser les enfants paraît communément admise.⁴⁰

De manière générale à Kinshasa, une mobilisation spéciale pour l'inscription des enfants à l'école n'est pas nécessaire, car tous les parents connaissent l'intérêt et l'importance de la formation de leur progéniture. Le vrai problème reste celui de chaque famille de réunir les frais de scolarité nécessaires. C'est là le vrai goulot d'étranglement surtout pour des gagne-petit qui ont des familles nombreuses.
Focus Group, Kinshasa Est, 5 nov. 2014

Mais quand les ressources sont limitées et qu'il faut choisir, les familles préfèrent que ce soit les garçons qui accèdent à l'école. Dans la logique de la patrilocalité, les filles mariées quittent leur famille et l'investissement fait par les parents pour leur scolarisation aura été inutile pour eux.⁴¹

*"I don't have any preference. If I can send all my children to school, I will, but if my funds are insufficient, I will pick my son because he won't get pregnant whereas my daughter could get pregnant and as a consequence stop going to school."*⁴²

L'enquête menée souligne à profusion la contrainte financière, c'est l'argument qui revient le plus souvent, mais qui joue effectivement surtout contre la scolarisation des filles. Dans les provinces où elles sont moins nombreuses que les garçons à être admises à l'école, soit le Katanga, l'Équateur et le Kasai Occidental⁴³, le poids de la culture semble plus lourd.

En général, dans la province de l'Équateur, la naissance d'une fille n'est pas aussi prisée que celle du garçon perçu comme l'héritier, continuateur de la lignée. Donc une fille ne contribue qu'à l'élargissement du cercle familial des autres.
Focus Group à Mbandaka, 7 nov. 2014

Pour éliminer la barrière financière, toutes les personnes qui ont participé à l'enquête soulignent à grand trait l'importance de la gratuité scolaire et de sa réelle application. On a rapporté souvent le cas des enfants chassés de l'école parce que les parents n'ont pu acquitter les frais scolaires. Les frais de participation au Test National de Fin d'Étude Primaire (TENAFEP) qui permet de sanctionner la fin du cycle primaire par le certificat d'étude primaire représente une barrière financière additionnelle.

³⁹ *Mise en œuvre du Plan Intérimaire de l'Éducation Rapport de suivi n°1, op. cit., page 50.*

⁴⁰ L'enquête menée dans le cadre du projet Vas-y-Filles va dans le même sens en rapportant que 97% des ménages considèrent que l'éducation est aussi importante pour les filles que pour les garçons. *DFID, Va-y-Filles, Final Baseline Report, june 2014, page 140.*

⁴¹ *Rapport de l'enquête nationale sur les enfants et adolescents en dehors de l'école, op. cit., page 58.*

⁴² *DFID, Va-y-Filles, Final Baseline Report, op. cit., page 74.*

⁴³ *RDC, Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel années scolaire 2012-2013, Kinshasa, mars 2014, Tableau 45, page 52.*

➤ **Des facteurs associés à la pauvreté : le milieu de résidence, le niveau d’instruction des parents et l’appartenance à une minorité ethnique**

Le problème des enfants d’âge primaire en dehors de l’école apparaît être un phénomène essentiellement rural. En effet, la proportion d’enfants non scolarisés en milieu rural est bien supérieure à celle observée en milieu urbain, c’est ce que nous avait montré aussi le Tableau 2, en comparant les taux nets de scolarisation au primaire trouve 35% des garçons et 39% des filles qui ne sont pas à l’école alors qu’en milieu urbain ces proportions ne sont plus que de 21% pour les garçons comme pour les filles, ce qui n’est quand même pas rien. ⁴⁴

Si le milieu de résidence (urbain/rural) semble particulièrement discriminant, son effet serait essentiellement lié à un effet revenu. Mais l’effet net du milieu de résidence se révèle moindre que l’importance du genre dans les disparités de scolarisation⁴⁵. Effectivement, en milieu rural, donc dans un même environnement, les filles sont nettement désavantagées.

Par ailleurs, les filles dont les parents sont éduqués ont plus de chances d’accéder à l’école et de poursuivre leurs études.

Dans notre milieu ici à Makala, beaucoup de parents sont des illettrés et ne savent pas l’importance des études pour leurs enfants. Ainsi, ils n’ont pas envie que leurs enfants apprennent...en réalité, la crise est un fait social, mais il y a ceux qui se donnent pour former leurs enfants malgré la pauvreté.

Focus Group, Kinshasa Est, 9 nov. 2014

Il y a sans doute aussi une relation entre les revenus des parents et leur niveau d’éducation. Une analyse par tranche d’âge fait voir que les EADE de 12-13 ans et de 14-17 ans sont en majorité des filles (respectivement 60,4% et 63,8%), issues de ménages pauvres où le chef de ménage n’a aucune instruction. ⁴⁶

« ...l’analyse du cumul des inégalités révèle que pour les filles des ménages les plus pauvres, dont le chef de ménage n’a aucun niveau d’instruction et résidant en milieu rural, la proportion des EADE en dehors de l’école est 45,0 % contre 37,6 % pour les garçons dans la même situation. Ceci donne une idée de l’ampleur des efforts qu’il y aura à faire pour ramener tous les enfants et adolescents de la RDC à l’école. » ⁴⁷

De fait, la probabilité de ne jamais accéder à l’école est i) généralement plus importante pour les filles que pour les garçons, ii) plus importante en milieu rural qu’en milieu urbain et iii) décroissante avec le niveau d’instruction des parents.

⁴⁴ Les taux brut donnent des proportions moindres, 30% des garçons et 32% des filles en milieu rural ne sont pas scolarisés, alors que cela ne concerne que 17% et 19% des garçons et filles en milieu urbain *Document de la stratégie sectorielle de l’Éducation et de la formation, op. cit.*, page 13.

⁴⁵ RESEN RDC 2014, *Résumé exécutif et Pistes d’orientations Politique*, page 18.

⁴⁶ *Ibid*, page 13.

⁴⁷ *Rapport de l’enquête nationale sur les enfants et adolescents en dehors de l’école, op. cit.*, page 12-13.

« ... les effets tendent à se cumuler pour conduire à des situations très contrastées fortement au désavantage des jeunes filles rurales pauvres, et ce d'autant plus qu'on monte en niveau. »⁴⁸

Mais on remarque aussi un écart entre filles et garçons dont les deux parents sont parmi les plus éduqués : la probabilité de n'avoir jamais fréquenté l'école est ainsi de 1 % pour les garçons, et ce quel que soit le milieu de résidence, mais atteint 6% pour les filles en milieu urbain et 8 % en milieu rural. Bien que les proportions soient faibles, ceci exprime de fortes disparités persistantes de genre même parmi les parents les plus éduqués.⁴⁹

Le fait d'appartenir à une minorité ethnique ajoute encore un obstacle à la scolarisation. Marginalisation et pauvreté se renforcent mutuellement et provoquent l'exclusion, particulièrement celle des filles. Les enquêteurs des provinces du Kasai Occidental et de l'Équateur rapportent le cas des Pygmés et des Lulua et remarquent leur dénuement.

Dans le cas des Lulua, on parle de coutumes qui vont à l'encontre des droits des femmes et des filles, comme le mariage par rapt pratiqué dans certaines contrées (on cite Nyambi et Tshikapa) et la polygamie. Mais en l'absence d'études spécifiques, inscrites précisément dans l'espace et le temps, les opinions ne sont pas à l'abri des apriorismes ou des préjugés.

Pour un Lulua, la fonction première d'une fille est le mariage et la procréation. Que sert-il de la scolariser en gaspillant inutilement les maigres moyens dont on dispose.

Focus Group, Kasai Occidental, 12 nov. 2014

➤ Le travail des filles

L'enquête menée a fait ressortir l'importance du travail des enfants et particulièrement celui des filles. Au Katanga, beaucoup d'enfants travaillent dans les mines pour pouvoir aider leurs parents. Aux filles, on confie le nettoyage des minerais dans les exploitations artisanales.⁵⁰

À Kasulo par exemple, avec la découverte de nouveaux gisements de minerais à forte teneur, les enfants s'y sont encore investis. En voyant l'argent, ils ne trouvent plus l'importance d'étudier d'autant plus que ceux qui ont étudié n'ont pas d'argent.

Entretien avec une inspectrice, Katanga IV, 1 nov. 2014

Cette idée que « les études ne paient pas » est souvent exprimée dans les entrevues ou les focus groups. L'exemple de la situation précaire des enseignants et de la dévalorisation de leur travail qui en découle n'est pas étranger à cette opinion.

Quand elles ne sont pas à l'école ou qu'elles s'en absentent, les filles sont

Par exemple la vie d'un enseignant à Bikoro n'est pas enviée par la société...Un petit commerçant se

⁴⁸ « L'indice de parité entre les filles rurales pauvres et les garçons urbains riches passe ainsi de 0,84 au niveau de l'accès au primaire, à 0,31 en fin de primaire, pour tomber à 0,06 en fin de secondaire. Ainsi, ce sont 4 % des filles rurales pauvres qui atteignent la fin du secondaire contre 67 % de leurs homologues masculins issus des milieux riches urbains. » RESEN, **Résumé exécutif et Pistes d'orientations Politique**, page 18.

⁴⁹ RESEN, Chapitre 2, page 25-26.

⁵⁰ Focus Group, Katanga 4, 3 nov. 2014.

souvent occupées à de petits commerces. Au Kasai Occidental, ce sont plus les travaux agricoles qui les éloignent de l'école. On rapporte qu'elles cultivent de vastes champs dont les parents profitent tant qu'elles sont à la maison, mais on les courtise rapidement pour la valeur de ce travail. Dans l'un ou l'autre cas, l'école n'est vraiment pas la priorité.

moque de l'enseignant et déclare payer régulièrement son petit salaire.

Focus Group, Équateur, 12 nov. 2014

➤ Être orpheline ou être confiée

Quel que soit le milieu de résidence, le décès de l'un ou des deux parents est un facteur important d'exclusion scolaire. Les enfants confiés ont aussi moins de chance d'accéder à l'école.⁵¹ Les personnes, souvent apparentées, qui en ont la responsabilité les traitent différemment de leurs propres enfants et ceux qui leur ont été confiés se voient confinés aux travaux domestiques. La part faite aux orphelins et aux orphelines n'est pas belle non plus, on les traite de sorciers⁵². On raconte que « l'accusation d'une fille d'être un enfant sorcier oblige certains parents à chasser la calomniée du toit parental ».⁵³ On ne sait pas jusqu'à quel point ces comportements sont répandus, mais ces témoignages font quand même état de la persistance de pratiques obscurantistes.

La situation de la fille peut aussi être précarisée par le divorce ou la séparation des parents. Dans ces cas, « ...il est difficile pour la belle-mère d'envoyer les enfants d'une autre à l'école. »⁵⁴ Dans les cas de divorce, ce sont généralement les femmes qui ont la garde des jeunes enfants, mais elles ne disposent pas des ressources nécessaires à leur scolarisation.⁵⁵

Les causes de l'exclusion scolaire sont nombreuses : la pauvreté, le milieu de résidence, le niveau d'éducation des parents, le fait d'être orphelin ou confié jouent et l'appartenance à un groupe marginalisé⁵⁶ en défaveur de tous les enfants, mais toujours à une plus grande échelle pour les filles. C'est le fait d'être une fille qui rend l'enfant plus vulnérable à l'un ou l'autre facteur d'exclusion existant par ailleurs.

⁵¹ *Rapport de l'enquête nationale sur les enfants et adolescents en dehors de l'école, op. cit.*, page 14.

⁵² Focus Group avec des enseignants, Katanga 1, 30 oct. 2014.

⁵³ Focus Group avec des filles, Kasai Occidental, 2 nov. 2014.

⁵⁴ Focus Group avec des enseignants, Katanga 1, 30 oct. 2014.

⁵⁵ Focus Group avec le COPA de Bikoro, 13. Nov. 2014.

⁵⁶ Comme les Pygmés et les Lulua.

1.3 Les obstacles que les filles rencontrent et qui compromettent la poursuite de leurs études

Les efforts déployés par l'État et ses partenaires dans la scolarisation des enfants ces dernières années ont permis de réduire de façon significative les inégalités d'accès à l'école entre garçons et filles. Mais des inégalités de genre existent toujours et les filles courent plus de risques que les garçons d'abandonner l'école.

Les filles, particulièrement celles issues d'un milieu pauvre, sont moins susceptibles de terminer leurs études primaires et d'accéder à l'enseignement secondaire en raison des multiples formes d'inégalité et de discrimination dont elles font l'objet et qui se situent à différents niveaux : familial, économique, social, institutionnel et culturel.⁵⁷

➤ L'âge d'entrée à l'école, les redoublements et les abandons

L'écart entre les garçons et les filles devient beaucoup plus important pour les enfants de 12 et 13 ans : au sein de cette catégorie, les filles représentent 60,4 % des EADE. Il s'agit de l'âge théorique du secondaire, mais en raison de l'âge tardif d'entrée à l'école et de la fréquence des redoublements, la plupart des jeunes filles de 12 et 13 ans n'ont pas achevé le cycle primaire.⁵⁸ En fait, près de 45% des nouveaux venus en première année ont plus de 6 ans. L'âge moyen des enfants qui entrent au primaire est de 7,2 ans au niveau national et varie de 6,2 ans à Kinshasa, à 7,7 ans au Kasaï Oriental et est de 8,2 ans à l'Équateur.⁵⁹ Les taux de redoublements sont aussi très élevés : 14,3% des filles redoublent contre 14% des garçons.⁶⁰

À titre d'exemple, dans une école mixte et non conventionnée de la ville de Mbandaka, on a répertorié les filles âgées de plus de 15 ans; elles se répartissaient de la façon suivante : 5 en 4^e année, 1 en 5^e année et 17 en 6^e année.⁶¹

➤ La distance

La distance est à mettre en relation avec les entrées tardives à l'école, mais elle semble avoir plus d'impact pour les jeunes enfants que pour les adolescentes.

Une petite fille de 6 ans qui doit parcourir plus de 4 km à pied, c'est pénible. Les intempéries, les risques de parcours (véhicules, moto, autres engins). On attend qu'elle grandisse. Conséquence, c'est le retard.

Focus Group, Katanga IV, 3 nov. 2014

Ainsi, plus de la moitié des enfants de 6-11 ans (52%) vivant à plus de 5 km d'une école ne vont pas à l'école, mais la probabilité d'aller à l'école pour une fille de 13 ou 14 ans dans les mêmes conditions est de 75%. Au niveau national, cet argument est quand même peu significatif dans la mesure où 80% des enfants ont une école à moins de 1 km de leur domicile.

⁵⁷ UNICEF. 2011. *La situation des enfants dans le monde 2011. L'adolescence l'âge de tous les possibles*, p. 29.

⁵⁸ *Rapport de l'enquête nationale sur les enfants et adolescents en dehors de l'école*, *op. cit.*, page 12-13.

⁵⁹ *Document de stratégie sectorielle de l'Éducation et de la formation*, *op. cit.*, page 13.

⁶⁰ PIE, *op. cit.*, page 37.

⁶¹ Rapport de mission de collecte de données sur la stratégie de la scolarisation des filles dans la province de l'Équateur, entretien avec un directeur d'école, le 4 nov. 2014.

La distance est donc un facteur ayant peu de poids au niveau national, même s'il peut être primordial dans des contextes particuliers. La distance peut effectivement mettre les adolescentes en danger et leur faire courir des risques d'agression.

Il y a aussi l'insécurité des trajets. Pour protéger des viols et des enlèvements, autant que les filles n'aillent pas à l'école.

Focus Group, Katanga I, 30 oct. 2014

➤ **Des normes familiales et socioculturelles contraignantes pour les filles et affectant les résultats scolaires**

Des différences ont été observées au niveau des apprentissages entre les garçons et les filles, au détriment des filles au primaire. Ces écarts, mineurs en début de cycle, se creusent au cours du primaire, suggérant ainsi que le système scolaire tend à renforcer les écarts au lieu de les réduire.

62



Union Africaine, CIEFFA, *op. cit.*, page 89

Les normes culturelles et familiales font que les filles sont plus exposées aux échecs. Les travaux domestiques dont elles ont la charge occasionnent plus de fatigue et leur laissent moins de temps pour les études. De ce point de vue, il faut considérer les devoirs à domicile comme un élément renforçant la discrimination envers les filles.⁶³

L'enquête menée dans le cadre du projet Vas-y-Filles confirme que les filles s'acquittent de diverses responsabilités; quand elles ne travaillent pas au champ, elles ont d'autres obligations à la maison : cela va des soins à apporter aux autres membres de la famille, au ménage et à la préparation des repas.⁶⁴

Les filles sont utilisées par la famille pour le petit commerce, les tâches ménagères, etc., et cela les distrait de leur devoir scolaire avec comme conséquence des échecs et des frustrations qui les poussent à l'abandon.

Focus Group, Kinshasa Est, 5 nov. 2014

⁶² *Ibid*, page 19.

⁶³ Document de la stratégie sectorielle de l'Éducation et de la formation, *op. cit.*, page 43.

⁶⁴ DFID, Va-y-Filles, *op. cit.*, page 120.

Par ailleurs, on a vu que les parents peuvent considérer que l'éducation de leurs filles est une perte de temps et d'argent. Les filles connaissent le point de vue de leurs parents sur leur éducation. Elles ne jugent pas nécessaire de travailler beaucoup, car elles supposent qu'elles abandonneront probablement l'école rapidement pour se marier.⁶⁵

➤ Les mariages et les grossesses précoces

L'enquête menée sur les EADE montre que 9% des adolescentes de 12-17 ans en dehors de l'école vivent en union. Même si l'union a pu être contractée après la sortie de l'école, cette forte proportion fait penser à un effet des mariages précoces comme cause de déperdition scolaire. D'ailleurs le mariage a été cité dans 6,3% des cas d'abandon et la grossesse dans 5,2% des cas d'arrêt de scolarisation.⁶⁶

Ici, on continue à croire, à cause de la pauvreté des parents et surtout du poids de la tradition, que la place de la fille est dans le mariage et que le garçon doit être préparé à assurer la succession de son père. Ainsi, la fille doit se marier le plus tôt possible pour générer des moyens qui aideront le garçon à poursuivre sa scolarité normale.

Focus Group, Kasai Occidental 1, 10 nov. 2014

C'est aussi ce que révèle l'enquête sur l'emploi, le secteur informel et sur la consommation des ménages qui fait ressortir trois principales raisons de non-fréquentation scolaire : le mariage ou la grossesse, la recherche de travail et le manque de moyens financiers. Dans toutes les provinces, à l'exception du Sud et du Nord-Kivu, du Bas-Congo et de Kinshasa, la grossesse et le mariage constituent la première raison invoquée pour ne pas fréquenter l'école. « Le travail et les raisons financières ne viennent qu'en deuxième position et varient fortement d'une province à une autre... »⁶⁷. Mais en fait, ces trois facteurs nous semblent inextricablement liés : les filles se marient tôt pour être prises en charge ou pour que les parents perçoivent la dot et elles cherchent du travail pour aider les parents à joindre les deux bouts.

En outre, aller à l'école paraît incompatible avec le mariage ou les grossesses; les normes sociales et le manque de temps rendent difficile pour les filles d'aller à l'école et de jouer en même temps leurs rôles de femme et de mère.

De manière plus générale, approximativement 39% des Congolaises de moins de 18 ans sont déjà mariées, la plus forte proportion se retrouve au Katanga où c'est le cas de 50% des filles.⁶⁸ « Sur le plan coutumier, si une fille à partir de 15 ans n'est pas mariée, cela devient une préoccupation. »⁶⁹

Il faut voir aussi que la dot touchée par les parents en mariant leur fille est plus attrayante : le gain est immédiat et sera aussi plus important si la fille est mariée jeune

On gagne de l'argent en mariant sa fille. On ne voit rien à gagner en la scolarisant.

Entretien avec un directeur, Katanga IV, 31 oct. 2014

⁶⁵ Atlas mondial de l'Égalité des genres, *op. cit.* 2012, p. 25.

⁶⁶ Rapport de l'enquête nationale sur les enfants et adolescents en dehors de l'école, *op. cit.*, page 13.

⁶⁷ RDC, MPSMORM, Institut de la Statistique, **Résultats de l'enquête sur l'emploi, le secteur informel et sur la consommation des ménages / 2012**, septembre 2014, page 43.

⁶⁸ USAID, **Empowering Adolescent Girls to Lead through Education (EAGLE) Project, A Targeted Gender Analysis of EAGLE-Supported School Environments**, October 2014, page 14.

⁶⁹ Focus Group, Katanga 1, 6 nov. 2014.

Avec sa virginité en garantie, la dot de la fille doublera. Les parents obtiendront « *le prix de la virginité* »⁷⁰ et celui de la dot. À l'Équateur, on rapporte le mariage de fillettes de 8-9 ans⁷¹. Dans les ménages pauvres, la perspective de court terme prime sur celle de gains hypothétiques à long terme et qui, en outre, bénéficierait à d'autres puisque la fille, une fois mariée, rejoindra le clan de son mari.

La pratique du mariage précoce peut encore être renforcée par des normes culturelles propres à des groupes ethniques particuliers. Chez les Lulua polygames, on dit que les filles voudront être mariées très tôt pour « ...gérer et avoir plus tard une ascendance sur toutes celles qui viendraient après soi. »⁷²

Le responsable de l'enquête menée au Kasai Occidental conclut : « *Le poids de la coutume dans cet espace congolais, fait qu'en plus de la corvée que leur inflige le travail de la terre, les filles sont mariées précocement afin d'alléger ses parents de leurs charges. Mais là n'est pas tout, car en se faisant marier, la dot que verse l'époux servira à la scolarisation du garçon, lui le successeur du père à la tête de la famille* ». ⁷³

➤ **Les écoles ne sont pas des lieux sûrs pour les filles**

Au sein de l'école, les filles sont également en proie à des inégalités de traitement ⁷⁴ et les dangers affectifs et physiques peuvent augmenter à mesure que les filles deviennent des jeunes femmes; elles peuvent alors être confrontées aux agressions et au harcèlement sexuel. ⁷⁵ La violence en milieu scolaire dont les jeunes filles sont victimes peut avoir des répercussions dramatiques sur la poursuite de leurs études.

L'enquête menée dans le cadre du projet Vas-y-Fille fait voir que les enfants rapportent différents types de violence, verbale, psychologique ou physique, à la maison et à l'école. Les punitions corporelles sont très répandues et sont considérées comme normales autant par les parents que par les enfants.

L'analyse de genre menée par le projet EAGLE dans 54 écoles auprès de plus de 1000 adolescentes et adolescents de 11 à 15 ans a mis en évidence la question de la violence et montré que les garçons comme les filles en sont victimes sous ses différentes formes. La violence peut avoir lieu dans les bâtiments scolaires (y compris les dortoirs), sur les terrains de l'école, sur le trajet menant à l'école et peut être perpétrée par des enseignants ou des enseignantes, des étudiants ou des membres de la communauté. Filles et garçons peuvent être victimes ou auteurs. Mais les filles ont été les seules à subir des violences sexuelles, notamment le viol, le harcèlement sexuel, et les attouchements indésirables commis par les étudiants et les enseignants.

⁷⁰ Focus Group au Kasai Occidental 1, le 10 nov. 2014.

⁷¹ Focus Group avec le COPA de Bikoro, 13 nov. 2014.

⁷² Focus Group, Kasai Occidental I, 7 nov. 2014.

⁷³ Rapport de mission au Kasai Occidental dans le cadre du projet de stratégie nationale de promotion de la scolarisation des filles en RDC, nov. 2014.

⁷⁴ UNESCO. 2012. *Atlas mondial de l'égalité des genres dans l'Éducation*, p. 99.

⁷⁵ On parle de NST...de notes sexuellement transmissibles.

*Certains enseignants peuvent contraindre les élèves filles à avoir des relations sexuelles avec eux en échange de meilleures notes ou pour passer au niveau suivant. D'autres font de jeunes filles leur petite amie. Le comportement prédateur des enseignants est rarement puni, soit les élèves hésitent à dénoncer ces crimes, soit les parents ferment les yeux ou même encouragent ces comportements. Certaines familles pauvres voient cela comme une opportunité, surtout si elles pensent qu'une proposition de mariage pourrait s'ensuivre. Les témoignages de garçons corroborent le champ de mines de la prédation sexuelle dans lequel doivent naviguer leurs sœurs et leurs amies à l'école, sur le chemin de l'école et dans leurs quartiers.*⁷⁶

Deux jeunes filles de l'Équateur ont expliqué que les garçons menacent de les blesser si elles ne font pas ce qu'ils leur demandent : « *Ils nous provoquent, ils flirtent avec nous et si vous refusez leurs faveurs, c'est un problème.* » L'une a déclaré avoir été violée sur le chemin de l'école. « *C'est fréquent, je connais plusieurs filles qui ont été victimes de viols.* » Cependant, près de 90% des filles rapportent ne pas avoir de problème sur la route qui les mène à l'école.⁷⁷ Ces violences peuvent aussi être le fait des « ...enseignants (qui) violent également et commettent d'autres violations à l'égard des élèves qui leur sont confiés, essentiellement les filles... »⁷⁸

Dans les cas où la décision d'abandonner l'école est prise par la fille elle-même, les violences subies sont sans doute un élément décisif. Quand les filles ont la chance d'avoir des parents qui supportent leurs études, que ce premier obstacle est donc levé, elles doivent encore faire face à un environnement hostile.⁷⁹

➤ La qualité et la pertinence des services éducatifs

La qualité de l'enseignement est parfois tellement faible que les filles comme les garçons, même ceux qui ont complété leur primaire, ont des difficultés importantes de lecture et d'écriture. Après six années d'étude, seulement 47% des jeunes congolaises et congolais sont alphabétisés. « *Les lacunes s'observent dès le début du cycle primaire : nombreux sont les enfants qui en 4^e année apprennent encore à lire au lieu de lire pour apprendre.* »⁸⁰ La question de la qualité est à mettre en relation avec plusieurs autres facteurs dont : la disponibilité de manuels et d'outils pédagogiques, l'absentéisme des enseignants et celui des élèves, plus particulièrement de filles qu'on retient à la maison pour s'acquitter de tâches domestiques ou quand elles ont leurs règles.

⁷⁶ *Empowering Adolescent Girls to Lead through Education (EAGLE) Project, op. cit., page 44.* Notre traduction.

⁷⁷ DFID, *Va-y-Filles, op. cit., page 92 et 142.*

⁷⁸ RDC 2014, *Profil du pays en matière d'égalité de genre*, page 31.

⁷⁹ *Empowering Adolescent Girls to Lead through Education (EAGLE) Project, op. Cit., page 44.*

⁸⁰ RESEN, *Résumé exécutif et Pistes d'orientations Politique, op. cit., page 15.*

L'enquête menée dans les cinq provinces a aussi pointé du doigt les conditions de travail des enseignants et la précarité de la situation de plusieurs d'entre eux.

Je vous donne un cas que j'ai vécu personnellement : un enseignant qui n'a pas mangé chez lui n'a pas la force de donner les cinq leçons qu'il a préparées au départ, rien qu'à la première, il est complètement épuisé et il ne sait plus continuer son travail.

Entretien avec un inspecteur, Kinshasa-Centre, 5 nov. 2014

De plus, dans l'enseignement que reçoivent les filles, les conceptions traditionnelles des rôles qui conviennent aux femmes et aux hommes sont souvent bien marquées; c'est sans doute particulièrement le cas de l'enseignement dispensé par des institutions religieuses qui peuvent renforcer les stéréotypes masculins et féminins. Cela constitue un danger pour les filles qui font déjà l'objet de discrimination; mais cela peut être aussi préjudiciable pour les garçons contraints d'adopter les modèles masculins.⁸¹

La question de l'éducation sexuelle a aussi été relevée à plusieurs reprises, particulièrement pour éviter les grossesses précoces. Les filles elles-mêmes avouent leur ignorance et souhaitent être mieux informées.

La qualité et la pertinence de la formation de base suscitent des inquiétudes juste au moment où augmente la demande de niveaux élevés de qualification, telle la capacité à résoudre des problèmes.

Sans compter que l'image des femmes véhiculée dans les manuels peut être encore plus stéréotypée que dans la réalité en présentant une version traditionnelle de la division sexuelle du travail : «Fanta balaie la maison» et «Ali va au champ».

« Dans ces conditions, l'élaboration des curricula et des manuels qui prennent en compte l'équité et l'égalité entre les filles et les garçons dans une perspective de transformation sociale est un enjeu majeur. Les manuels scolaires ne constituent aujourd'hui qu'une des sources d'influence possibles auxquelles sont exposées les filles et les garçons. Toutefois leur impact sur les différences de réussite scolaire ne fait aucun doute dans la mesure où les filles se sentent moins impliquées par un contenu scolaire où elles sont soit absentes, soit présentes dans un rôle marginal ou peu valorisant. »⁸²

L'élimination des stéréotypes dans les manuels peut aussi induire des changements de comportements. Les filles et les garçons assumeront les mêmes responsabilités (responsables de classe) et exerceront les mêmes activités (balayage de la classe, nettoyage du tableau).⁸³

⁸¹RDC 2014, *Profil du pays en matière d'égalité de genre*, page 31.

⁸² Union Africaine, CIEFFA, *op. cit.*, page 124-125.

⁸³ *Ibid*, page 130.

➤ Des infrastructures inadéquates

Bien que des efforts importants aient été consentis et que le nombre d'écoles ait beaucoup progressé, les écoles primaires et surtout secondaires sont inégalement réparties.⁸⁴ Elles n'offrent pas toutes encore les conditions d'hygiène adéquate (l'accès à l'eau entre autres) ni de latrines à l'usage exclusif des filles. Le périmètre de l'école doit aussi être clôturé pour la sécurité des enfants et de filles en particulier.

Conclusion

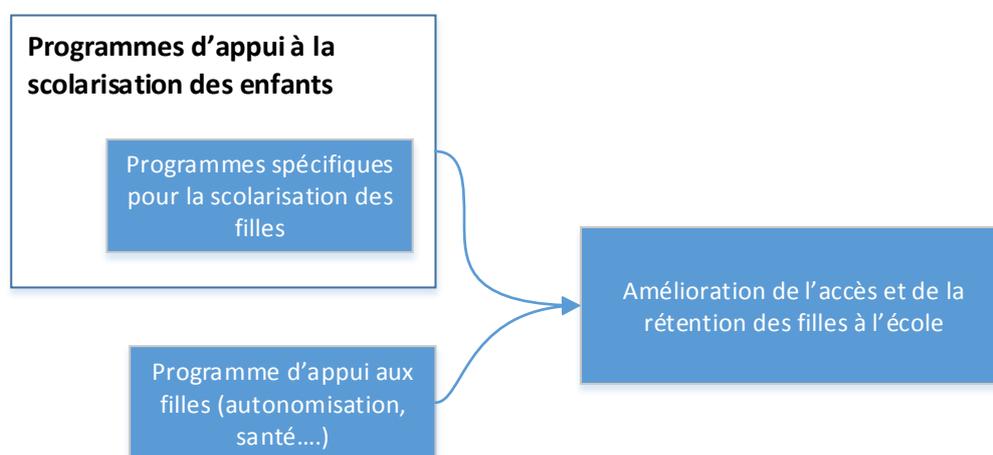
Les réalités des filles, plus à risques au sein même des groupes vulnérables, sont conditionnées par plusieurs facteurs sociaux, culturels, géographiques et économiques, mais aussi par des situations de crise ou de conflit. Ces réalités variées doivent être reconnues et être prises en considération pour élaborer des stratégies efficaces pour favoriser la scolarisation des filles.

Tous les obstacles de différentes natures que les filles rencontrent contreviennent à leurs droits à l'éducation, à un emploi convenable, à des services de santé de la reproduction appropriés et à une vie exempte de violence.

⁸⁴ *Rapport de l'enquête nationale sur les enfants et adolescents en dehors de l'école, op. cit.*, page 105.

L'OMD 2 en voulant assurer l'éducation primaire pour tous a certainement contribué au développement de plusieurs programmes et projets au cours de la première décennie du millénaire. C'est dans ce contexte que, en RDC, des initiatives pour la scolarisation des enfants et plus particulièrement pour la scolarisation des filles ont été prises avec l'appui des bailleurs de fonds.

Elles ont apporté différentes réponses pour lever les obstacles que les filles rencontrent pour accéder à l'école et pour poursuivre leurs études. En procédant à la cartographie des programmes et projets, trois groupes ont été distingués. Ceux qui œuvrent dans le domaine de l'éducation et qui ciblent exclusivement les filles, ceux qui touchent les filles et les garçons et d'autres qui appuient les filles dans des domaines connexes.



Une analyse sommaire de la cartographie des appuis à la promotion de la scolarisation des filles (Livrable 1) en RDC permet de tirer les conclusions suivantes :

- ✓ Les provinces enregistrant l'écart le plus grand entre les filles sont le Kasai Occidental, l'Équateur et le Katanga. Cependant le Kasai Occidental n'est visé par aucun projet et l'Équateur par un seul projet (Vas-y-fille). À l'inverse, Kinshasa et le Sud-Kivu qui comptent parmi les provinces les plus proches de la parité filles/garçons sont celles où sont mis en œuvre le plus grand nombre de projets d'appui à la scolarisation des filles.
- ✓ Tous les projets d'appui spécifique à la scolarisation des filles répondent à la problématique de la poursuite de la scolarité qui apparaît effectivement comme la plus cruciale, les écarts entre filles et garçons se creusant tout au long des études primaires.
- ✓ Tous les projets pour l'amélioration de la scolarité des enfants en général combinent une diminution des barrières financières (à travers l'octroi de bourses) et la promotion/sensibilisation de l'éducation. Les projets aspirant à l'amélioration de la scolarisation des filles en particulier visent en plus l'amélioration de la qualité de l'éducation et souvent la sécurité à l'école.
- ✓ Les projets adoptent de plus en plus une approche holistique faisant intervenir plusieurs partenaires pour atteindre plusieurs cibles.

3.1 Vision et principes directeurs

La vision du Gouvernement pour l'ensemble du secteur de l'éducation est « *la construction d'un système d'éducation inclusif et de qualité contribuant efficacement au développement national, à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active* ». ⁸⁵

La vision propre à la stratégie de promotion de la scolarisation des filles est la suivante :

- *Une scolarité de qualité et équitable garantissant le développement du capital humain, celui des filles comme celui des garçons, pour qu'elles et qu'ils soient aptes à relever les défis du développement national, de la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active.*

Pour y parvenir, la stratégie propose une approche en pallier, ciblant en premier lieu les provinces où les indicateurs d'accès et de maintien des filles à l'école sont les plus bas. Elle s'appuie sur les orientations du gouvernement et sur les acquis des programmes et projets menés pour lever les obstacles que les filles rencontrent. La Stratégie prend assise sur des principes qui guideront les actions pour favoriser la scolarisation des filles. Ces principes sont les suivants.

➤ **L'éducation, une question de droit**

En accord avec la Déclaration universelle des droits de l'Homme, l'article 43 de la Constitution congolaise stipule que toute personne a droit à l'éducation scolaire et que l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit dans les établissements publics. L'article 44 ajoute que l'éradication de l'analphabétisme est un devoir national pour la réalisation duquel le Gouvernement doit élaborer un programme spécifique.

La question du droit à l'éducation est aussi au cœur du Plan d'action de la deuxième décennie de l'éducation pour l'Afrique (2006-2015) dont l'objectif est de mettre fin aux disparités entre les sexes et d'assurer l'égalité. ⁸⁶

➤ **Des programmes et des projets modulés par tranche d'âge**

Les raisons qui compromettent la scolarisation des filles sont très variables selon leur âge. C'est particulièrement entre 10 et 14 ans que le passage le plus important vers l'âge adulte se fait. C'est l'âge de la puberté, c'est l'âge de l'achèvement des études primaires et l'âge aussi du passage vers le secondaire ou la formation professionnelle. À cet âge les filles risquent déjà un mariage et des grossesses précoces.

Agir pour surmonter les obstacles rencontrés par les filles pendant cette période pour favoriser une transition réussie vers l'âge adulte est crucial afin d'accroître les opportunités auxquelles elles auront accès plus tard (par exemple l'accès à un travail convenable et décent).

⁸⁵ RDC, *Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation*, op. cit. page 22.

⁸⁶ Site du CIEFFA, consulté le 17 déc. 2014

➤ **Des programmes et des projets adaptés aux contextes régionaux particuliers**

L'école doit permettre de développer des compétences utiles dans la vie de tous les jours et qui pourront faciliter l'accès aussi au marché du travail. En ce qui a trait la scolarisation, le clivage le plus important en RDC est celui qui oppose les milieux urbain et rural. Les stratégies de scolarisation doivent donc être modulées selon les milieux.

➤ **Une variété d'approches éducatives**

Les besoins des filles et les obstacles qu'elles rencontrent varient en fonction de leur âge; les contextes régionaux différents peuvent aussi donner lieu à des contraintes particulières. Les réponses éducatives ne peuvent pas être uniformes, elles doivent tenir compte de ces particularités.

Les adolescentes vulnérables ou marginalisées peuvent profiter d'un enseignement informel, d'un enseignement par les pairs, de cours professionnels et techniques et de programmes de rattrapage souples pour celles dont la scolarité a été interrompue.⁸⁷

➤ **Un enseignement adapté et utile**

Les systèmes scolaires ne favorisent pas toujours l'autonomisation des filles, et ne répondent pas toujours à leurs besoins en matière de programmes d'études, de services- conseil et d'orientation, de méthodes pédagogiques et de présence de modèles féminins appropriés. En fait, même quand les adolescentes poursuivent leurs études, l'éducation qu'elles reçoivent ne suffit pas à leur apporter les connaissances dont elles auraient besoin et qui les équiperaient pour l'avenir.⁸⁸

➤ **Des contenus exempts de stéréotypes**

Il faut améliorer l'efficacité des enseignants, promouvoir des méthodologies centrées sur l'apprenant, élaborer des manuels et des matériels d'apprentissage exempts de stéréotypes et qui renforcent les conceptions traditionnelles des rôles qui conviennent aux femmes et aux hommes, souvent très marquées dans les aspects techniques et professionnels de l'enseignement secondaire.⁸⁹

➤ **Pas seulement l'école, la famille, la communauté et les garçons aussi**

« Une fois que l'on a identifié les exclus et les causes de l'exclusion, on peut élaborer des stratégies pour les scolariser et les maintenir à l'école. La difficulté consiste à mettre en œuvre des politiques et des pratiques qui s'attaquent aux racines de l'exclusion. Il faut pour cela s'intéresser à ce qui se

⁸⁷ UNICEF. 2011. *La situation des enfants dans le monde, 2011, L'adolescence : l'âge de tous les possibles, résumé*, p. 5.

⁸⁸ Plan. 2012. *Parce que je suis une fille, 2012, Apprendre pour la vie*, p. 14.

⁸⁹ UNESCO. 2012. *Atlas mondial de l'égalité des genres dans l'Éducation*, p. 59.

« passe à l'extérieur comme à l'intérieur de l'école, au quotidien familial et communautaire des enfants autant qu'à leur situation une fois scolarisés. »⁹⁰

Le renforcement des liens avec les communautés est crucial : les relations entre les enseignants, les élèves, les parents et la société en général sont un facteur essentiel pour le développement d'apprentissage intégré et pour lever les obstacles que les filles rencontrent. Dans cet esprit, les COPA peuvent jouer un rôle de premier plan : ils représentent un atout certain.

➤ **Un environnement favorable**

Les écoles doivent être des lieux sûrs, exempts des violences de tous types dont les filles sont victimes, cela inclut les punitions corporelles, les agressions sexuelles, le harcèlement, le comportement de prédateur de certains enseignants, etc.

Les écoles doivent aussi être attrayantes, être pourvues des équipements sanitaires nécessaires (eau et toilettes séparées). D'autres mesures peuvent contribuer à un environnement plus favorable : l'installation de clôtures pour que les enfants, particulièrement les filles, soient en sécurité; des pupitres adaptés parce qu'elles portent des jupes; des espaces ou du matériel de sport pour répondre à leurs besoins récréatifs puisque les terrains de sport sont pour le football que les filles ne pratiquent pas.

Les infrastructures de répondent pas non plus aux besoins des enseignantes qui viennent accompagnées de leurs enfants, cela contribue à freiner la féminisation des équipes pédagogiques.⁹¹

➤ **Une approche intégrée et intersectorielle**

Dans la mesure où l'éducation doit être perçue comme un continuum et offrir une variété d'approches éducatives, il importe de développer la coopération intersectorielle afin de mettre au point des stratégies holistiques. Par exemple, traditionnellement, le secteur de l'éducation a développé une approche fondée sur les niveaux et étapes du système éducatif formel, alors que le secteur de la santé a adopté une approche par cycle de vie pour aborder la santé de la reproduction afin de tenir compte des changements biologiques et sociaux qui interviennent dans la vie des filles. Une approche de coopération intersectorielle permettrait de prendre en considération le cycle de vie dans les interventions éducatives, mais oblige dès lors à coordonner les efforts. La première chose à faire si on veut vraiment faire preuve d'efficacité, la priorité incontournable, est donc en relation avec le développement d'une approche intersectorielle.

⁹⁰ Unesco.org, *Dix questions sur l'éducation inclusive*, Site consulté le 24 nov. 2014.

⁹¹ Union Africaine, CIEFFA, *op. cit.*, page 103.

3.2 Les objectifs stratégiques de la stratégie de développement de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel en relation avec la scolarisation des filles

Pour atteindre l'universalisation de l'enseignement primaire⁹², le PIE met de l'avant trois objectifs stratégiques et a adopté cinq orientations pour la promotion de la scolarisation des filles. La SNPSF s'accorde avec ces objectifs et orientations, mais en les remodelant pour cibler plus directement les filles et les adolescentes. Les objectifs qui lui sont spécifiques sont regroupés ici sous forme de tableau et repris en précisant des orientations pour la mise en œuvre des actions qui y concourront.

L'approche adoptée est celle de la gestion axée sur les résultats (GAR), les objectifs spécifiques de la SNPSF sont traduits en résultats immédiats qui doivent contribuer à l'atteinte de résultats intermédiaires, menant à leur tour à un résultat ultime. Les activités entraînant les résultats immédiats seront intégrées dans le plan d'action.

⁹² **Objectif général du PIE** : Atteindre la scolarisation primaire universelle en permettant à tous les enfants (filles et garçons) de bénéficier d'un égal accès à une éducation primaire complète, gratuite et de qualité, tout en mettant un accent particulier sur la scolarisation des filles, PIE, **op. cit.**, page 25.

Objectif stratégique du PIE	Orientations stratégiques du PIE ⁹³	Objectifs spécifiques de la SNPSF
1 : Accroître l'accès, l'accessibilité, l'équité et la rétention 1.1 Accès des filles au primaire	<i>Des actions de sensibilisation à l'endroit des parents, des enseignants, des autorités éducatives et administratives et des enfants eux-mêmes auront lieu à l'occasion de fora communautaires, au cours des réunions de parents d'élèves, dans les activités récréatives menées par les élèves, dans les médias, etc.</i>	1.1.1 Encourager chez les enseignants, les parents et les leaders d'opinion la promotion du genre dans l'enseignement, particulièrement au niveau primaire dans les provinces ayant les plus faibles indices de parité filles/garçons ⁹⁴
	<i>Pour subvenir aux besoins éducatifs des filles à risque d'abandon scolaire ainsi que de celles en dehors de l'école en termes d'intégration dans le système formel, les établissements scolaires de la zone d'intervention recevront, sur la base des résultats d'enquête, un financement complémentaire sous forme de Block Grant. Une ALE sera chargée de la gestion fiduciaire de ces fonds.</i>	1.1.2 Améliorer la parité filles/garçons dans les provinces ayant le plus faible indice de parité en offrant un financement supplémentaire (Block Grant) pour contribuer aux frais de scolarisation des filles
1.2 Maintien des filles au primaire	<i>Le renforcement de la présence de femmes enseignantes dans les écoles guidera le processus d'affectation des enseignants, généralement mis en œuvre avant la rentrée scolaire. Un arrêté ministériel précisera les dispositions pratiques de l'application de cette mesure pour que chaque école dispose d'au moins une femme enseignante.</i>	1.2.1 Rendre l'environnement scolaire plus sûr et sécuritaire pour les filles
		1.2.2 Offrir un environnement favorable (écoles attrayantes dotées des équipements nécessaires, installations sanitaires séparées, eau, etc.)
		1.2.3 Contribuer à lever la discrimination envers les filles et les femmes en proposant des modèles féminins inspirant pour les filles
		1.2.4 Offrir des programmes de rattrapage pour les filles ayant abandonné le primaire (9-14 ans)
2 : Améliorer la qualité et la pertinence	<i>Les questions relatives à la santé de la reproduction, particulièrement le mariage précoce et les grossesses non désirées chez les adolescentes, seront traitées dans le cadre des activités de counseling par les enseignantes et les femmes leaders des communautés.</i>	2.1 Prévenir les mariages précoces et les grossesses non désirées chez les adolescentes par de l'information sur la santé de la reproduction 2.2 Offrir des programmes de rattrapage aux adolescentes en dehors de l'école (14-17 ans)
	<i>L'actualisation des programmes d'études sera une occasion pour déceler et supprimer les stéréotypes sexistes de manière à débarrasser les programmes scolaires de toute stigmatisation. Les programmes d'études seront élaborés dans le respect du genre et du droit de l'enfant.</i>	2.3 Revoir les curricula pour intégrer l'analyse des inégalités selon le genre et en démontrer les conséquences et éliminer les stéréotypes des programmes d'études au primaire, secondaire et de l'enseignement technique et professionnel
3 : Renforcer la gouvernance	Pas d'orientation stratégique spécifique dans le PIE	2.4 Soutenir les initiatives des COPA en faveur de la scolarisation des filles

⁹³ Mise en œuvre du PIE, rapport de suivi no 1, page 37.

⁹⁴ Il s'agit d'un objectif spécifique du PIE, mais sans la précision concernant les provinces visées, page 25.

3.3 Les objectifs et les résultats attendus de Stratégie nationale de promotion de la scolarisation des filles

Objectif stratégique 1 : Accroître l'accès, l'accessibilité, l'équité et la rétention

1.1 Accès des filles au primaire dans les provinces enregistrant les plus grands écarts entre les filles et les garçons		
Objectifs spécifiques		
1.1.1 Encourager chez les enseignants, les parents, les enfants, les partenaires et les leaders d'opinion la promotion du genre dans l'enseignement, particulièrement au niveau primaire dans les provinces ayant les plus faibles indices de parité filles/garçons		
Orientation stratégique du PIE		
Des actions de sensibilisation à l'endroit des parents, des enseignants, des autorités éducatives et administratives et des enfants eux-mêmes auront lieu à l'occasion de fora communautaires, au cours des réunions de parents d'élèves, dans les activités récréatives menées par les élèves, dans les médias, etc.		
Orientations pour la mise en œuvre de la SNPSF⁹⁵	Activités	Partenaires du MEPSINC
Au niveau primaire, il y a encore un écart important de scolarisation entre les filles et les garçons en milieu rural, là où la pauvreté est la plus criante et où les parents sont les moins éduqués. La barrière financière explique en partie cette différence, mais pas seulement. Quand il faut choisir, les parents privilégient les garçons. Les normes culturelles jouent en défaveur des filles en les confinant à leur rôle de mère et femme au foyer et en leur réservant l'entière responsabilité des tâches domestiques. Les actions de sensibilisation devront aborder la question du genre comme construction sociale à la base des inégalités et de la discrimination dont les filles et les femmes sont victimes. Globalement, les actions de sensibilisation s'inscrivent dans une dynamique de communication pour le changement de comportement qui demandera un investissement de long terme.	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un plan de communication pour le changement de comportement (CCC) avec des messages clefs sur la promotion du genre (par exemple allègement des travaux des filles, etc.) • Mise en œuvre du plan de communication • Mise en place d'une campagne annuelle de scolarisation des filles avec une approche inclusive (filles et adolescentes appartenant à des groupes ethniques minoritaires, filles handicapées) 	MGFE, COPAs, COGEs, ministères provinciaux, etc. Médias, Journalistes Syndicats des enseignants, Associations autochtones PTF
Résultat immédiat		
Les leaders d'opinion, les parents, les enseignant(e)s, les autorités éducatives et administratives et les garçons et les filles eux-mêmes sont sensibilisés aux enjeux de la scolarisation des filles.		
Indicateurs :		
-Disponibilité du Plan de communication, nombre/fréquence d'activités de sensibilisation, taux de participation		
-Nombre et nature des produits de communication réalisés (radios, affiches, etc.)		
Résultat intermédiaire		
L'écart entre filles et garçons en termes de scolarisation est réduit dans les provinces enregistrant les plus grands écarts entre les filles et les garçons.		
Indicateur : Indice de parité genre ⁹⁶ , au niveau des PROVED et, préférablement, au niveau des sous-divisions		

⁹⁵ Stratégie nationale de promotion de la scolarisation des filles

$$96 \left(\frac{\% \text{ net admission}_{\text{filles}}}{\% \text{ net admission}_{\text{garçons}}} \right)$$

<p>Objectifs spécifiques</p> <p>1.1.2 Améliorer la parité filles/garçons dans les provinces ayant le plus faible indice en offrant un financement supplémentaire (Block Grant) pour contribuer aux frais de scolarisation des filles ⁹⁷</p>		
<p>Orientation stratégique du PIE</p> <p>Pour subvenir aux besoins éducatifs des filles à risque d'abandon scolaire ainsi que de celles en dehors de l'école en termes d'intégration dans le système formel, les établissements scolaires de la zone d'intervention recevront, sur la base des résultats d'enquête, un financement complémentaire sous forme de Block Grant. Une agence locale d'exécution (ALE) sera chargée de la gestion fiduciaire de ces fonds.</p>		
<p>Orientation pour la mise en œuvre de la SNPSF</p> <p>La mesure devrait permettre aux filles du milieu rural ou marginalisées d'accéder à l'école. Elle permettra aussi à celles courant le risque de décrocher de poursuivre leurs études. Les modalités d'attribution seront importantes pour constituer un réel incitatif pour les filles.</p>	<p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une étude pour identifier les meilleures formules d'appui financier aux filles dont l'accès à l'école est critique dans les trois provinces ciblées (par exemple : bourses pour les filles, activités génératrices de revenus, kits scolaires, activités d'autofinancement de l'école en faveur des filles, etc.) • Application des mesures jugées les plus efficaces dans les trois provinces ciblées 	<p>Partenaires du MEPSINC</p> <p>MINAS, COGEs, COPAs, Associations féminines, PTF, etc.</p>
<p>Résultat immédiat</p> <p>Les filles des provinces ayant le plus faible indice de parité ont bénéficié de financement supplémentaire</p> <p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Valeur et types (bourses, kits...) de financement -Nombre de filles qui ont bénéficié de financement <p>Résultat intermédiaire</p> <p>L'écart entre filles et garçons en termes de scolarisation est réduit dans les provinces enregistrant les plus grands écarts.</p> <p><u>Indicateur :</u></p> <p>Indice de parité genre au niveau des PROVED et, préférablement, au niveau des sous-divisions</p>		

⁹⁷ En lien avec l'objectif spécifique du PIE : *Développer des stratégies pérennes et soutenables de soutien à la scolarisation des filles et des enfants vulnérables*, PIE page 25.

1.2 Maintien des filles au primaire		
Objectifs spécifiques		
1.2.1 Rendre l'environnement scolaire plus sûr et protecteur pour les filles		
Orientation stratégique du PIE (pas d'orientation stratégique spécifique, mais le budget prévoit 225 000\$ US pour « la sensibilisation à la santé scolaire et à la prévention des violences faites aux filles et aux femmes (médias, réunions) »)		
<p>Orientation pour la mise en œuvre de la SNPSF</p> <p>La violence est omniprésente dans les écoles, tous les enfants sont concernés. Même s'il n'est pas exclu que les garçons en soient victimes, ce sont les filles qui subissent les violences sexuelles. Les dangers sont partout, sur la route ou une fois à l'école. Les filles sont facilement la proie de personnes qui exercent une autorité sur elles, comme leurs enseignants.</p> <p>Pour réduire ces violences de nombreuses actrices et acteurs ont un rôle à jouer : les parents pour assurer un meilleur encadrement, les administrateurs pour adopter et appliquer des codes de conduites, l'ensemble de la communauté pour lutter contre la banalisation des violences, la police pour mettre fin à l'impunité, etc.</p> <p>La version révisée de la SNLVG devra prendre en considération les violences en milieu scolaire.</p>	<p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation du personnel enseignant et des administrateurs sur les violences basées sur le genre (VBG), sur les types de sanction et sur les droits et la protection des enfants • Adoption de mécanismes de dénonciation des cas de violence • Mise en place de codes de bonne conduite dans les écoles • Sanctions exemplaires des auteurs de violence • Vulgarisation de la loi sur la protection de l'enfant et la loi sur les violences sexuelles • Identification des cas de violence dans les écoles et mise en place de mécanisme de suivi des dossiers et de références des victimes (violences psychologiques, physiques, sexuelles, harcèlement, etc.) • les codes de conduite des enseignants avec un niveau de tolérance zéro pour la violence sexiste dans les écoles 	<p>Partenaires du MEPSINC</p> <p>COPAs, COGEs, police, autorités locales, associations dynamiques d'enseignement en collaboration avec la Division des Affaires Sociales PTF</p>
<p>Résultats immédiats :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les écoles adoptent et mettent en application des codes de bonne conduite respectueux des principes de l'égalité entre les femmes et les hommes -Les auteurs de violence envers les filles sont sanctionnés et éduqués au respect du genre <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -% des enseignants et des directeurs qui connaissent les codes de bonne conduite -% des écoles où la direction, l'administration et les enseignants se sont engagés à appliquer le code de bonne conduite (engagement signé) -Nombre d'agresseurs identifiées et sanctionnés par les autorités compétentes -part de Budget supplémentaire alloué aux écoles 	<p>Résultat intermédiaire</p> <p>-Les filles et les adolescentes sont plus nombreuses à compléter les études du niveau primaire dans les provinces cibles en RDC</p> <p>Indicateur : Taux d'achèvement, taux de réussite au primaire dans les provinces ciblées en RDC</p>	

Objectifs spécifiques

1.2.2 Offrir un environnement favorable à l'apprentissage scolaire (écoles attrayantes dotées des équipements nécessaires, installations sanitaires séparées, eau, etc.)

Orientation stratégique du PIE

(pas d'orientation stratégique spécifique en relation avec l'environnement)

Orientation pour la mise en œuvre de la SNPSF

Les écoles n'offrent pas toutes les conditions d'apprentissage et d'hygiène adéquates qui sont plus contraignantes pour les filles. Les filles devraient être consultées avant de procéder à la localisation des installations sanitaires.

Activités

- de mettre en place les installations sanitaires
- Application des normes sur la construction des installations sanitaires séparées et adaptées
- Réhabilitation des installations sanitaires dans les écoles qui existent déjà
- Construction de points d'accès à l'eau potable dans les écoles
- Application des standards de fabrications des équipements (pupitres adaptés, etc.)
- Allocation d'un budget d'entretien et de maintenance des installations réhabilitées et construites
- Formation de COGEs pour l'entretien et la maintenance des ouvrages construits
- formation des enseignants et élèves à l'hygiène et au lavage de mains

Partenaires du MEPSINC

COPAs, COGEs, PTF, Ministère de la santé publique

Résultat immédiat

Les écoles sont dotées d'installations sanitaires adaptées et séparées pour les filles et pour les enseignantes et sont pourvues d'un accès à l'eau.

Indicateurs :

-% d'écoles pourvues d'installations sanitaires séparées et appliquant les normes du MEPSINC

-% d'écoles pourvues d'un accès à l'eau

Résultat intermédiaire :

-Les filles et les adolescentes sont plus nombreuses à compléter les études du niveau primaire dans les provinces ciblées.

Indicateur :

-Taux d'achèvement (taux de réussite) des filles au primaire dans les provinces ciblées

<p>Objectifs spécifiques</p> <p>1.2.3 Contribuer à lever la discrimination envers les filles et les femmes en proposant des modèles féminins inspirant pour les filles.</p>		
<p>Orientation stratégique du PIE</p> <p>Le renforcement de la présence de femmes enseignantes dans les écoles guidera le processus d'affectation des enseignants, généralement mis en œuvre avant la rentrée scolaire. Un arrêté ministériel précisera les dispositions pratiques de l'application de cette mesure pour que chaque école dispose d'au moins une femme enseignante et d'au moins une dans l'administration.</p>		
<p>Orientation pour la mise en œuvre de la SNPSF</p> <p>Les femmes ne sont pas, par essence, toutes sensibles au genre et peuvent contribuer à reproduire des comportements discriminatoires. Il est fondamental de favoriser leur accès à la profession, mais encore plus de les préparer, comme leurs confrères masculins, à adopter des comportements modèles.</p> <p>Les modèles proposés devraient déborder le cadre scolaire et associer des portraits de femmes dont la contribution a été marquante dans différents domaines.</p>	<p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement des femmes dans les effectifs d'enseignants • Adoption des mesures spéciales valorisant la fonction des enseignantes (forum, diplôme, etc.) • Organisation de campagnes de sensibilisation pour encourager le recrutement des femmes enseignantes • Distribution des fournitures scolaires dans les centres de rattrapage scolaire • Facilitation de la rémunération des enseignantes en milieu (rural mécanisation, révision du système de paie, etc.) • Formation continue des enseignants et enseignantes pour l'application d'une pédagogie sensible au genre • Lobbying et sensibilisation pour la mise en place de nouveaux CRS • renforcer la participation des femmes et des filles dans l'administration et la gouvernance de l'école 	<p>Partenaires du MEPSINC</p> <p>MGFE, ONGs, PTF, médias</p>
<p>Résultat immédiat</p> <p>-Chaque école comprend au moins une femme dans les effectifs d'enseignants et dans l'administration</p> <p><u>Indicateurs:</u></p> <p>-% de femmes dans le personnels enseignant des écoles</p> <p>-% de femmes assurant l'administration des écoles</p>	<p>Résultat intermédiaire</p> <p>-Les filles et les adolescentes sont plus nombreuses à compléter le niveau primaire dans les provinces ciblées</p> <p><u>Indicateur :</u></p> <p>-Taux d'achèvement des filles au primaire dans les provinces ciblées</p> <p>-Taux de réussite des filles au TENAFEP</p>	

Objectifs spécifiques		
1.2.4 Offrir des programmes de rattrapage pour les filles restées en dehors de l'école (9-14 ans)		
Orientation stratégique du PIE		
Pas d'orientation spécifique concernant les programmes de rattrapage		
Orientation pour la mise en œuvre de la SNPSF	Activités	Partenaires du MEPSINC
Plusieurs initiatives sont déjà en œuvre dans différents programmes ou projets, on offre par exemple des versions condensées dans lesquelles la formation est échelonnée sur 3 ans au lieu de 6. Cette façon de faire évite aux filles plus âgées d'être intégrées dans un groupe d'âge bien différent du leur et de pouvoir réintégrer le système scolaire au niveau secondaire. Pour accroître leur accessibilité, les programmes devraient être standardisés.	<ul style="list-style-type: none"> • Révision et adaptation des programmes de rattrapage scolaire du MINAS et du MFPS pour répondre aux besoins des filles • Développement des outils pour les nouveaux programmes sensibles au genre et aux difficultés que les filles rencontrent • Formation des éducateurs pour ce nouveau programme • Renforcement des capacités organisationnelle et institutionnelle du MINAS pour l'adoption et l'application d'une pédagogie sensible au genre 	MINAS, MFPS, ONG, PTF
Résultat immédiat		
Les filles et les adolescentes ont accès à des programmes de rattrapage et les terminent avec succès.		
<u>Indicateur :</u>		
-Nature des programmes de rattrapage (indicateur qualitatif)		
-Taux d'assiduité aux programmes de rattrapage		
-Nombre de filles ayant bénéficié des programmes de rattrapage et les terminent avec succès.		
Résultat intermédiaire		
-Les filles et les adolescentes sont plus nombreuses à compléter le niveau primaire.		
<u>Indicateur :</u>		
-Taux d'achèvement (taux de réussite) des filles au primaire dans les provinces ciblées		

Objectif stratégique 2 : Améliorer la qualité et la pertinence

Objectifs spécifiques 2.1 Prévenir les mariages précoces et les grossesses non désirées chez les adolescentes par de l'information sur la santé de la reproduction		
Orientation stratégique du PIE Les questions relatives à la santé de la reproduction, particulièrement le mariage précoce et les grossesses non désirées chez les filles adolescentes, seront traitées dans le cadre des activités de counseling par les enseignantes et les femmes leaders des communautés.		
Orientation pour la mise en œuvre de la SNPSF Le mariage et les grossesses précoces sont la cause la plus fréquemment citée pour expliquer l'abandon des études. Pour contribuer à diminuer l'incidence des grossesses précoces, les filles ont besoin d'être informées sur la santé de la reproduction. Mais pas seulement les filles, les garçons aussi sont directement concernés. Il est important d'élargir les cibles pour atteindre les garçons, mais aussi les parents. Pour plusieurs le mariage représente un gain immédiat alors que les retombées de l'éducation se situent dans une perspective de moyen et long terme. [en relation directe avec les actions de sensibilisation à mener pour faire voir les enjeux de la scolarisation de filles (objectif 1.1.1)]	Activités <ul style="list-style-type: none"> • Campagnes de sensibilisation des communautés pour la prévention des mariages précoces et les grossesses non désirées chez les adolescentes (journées d'échanges et d'information, journées internationales des femmes et des filles, journées portes ouvertes, etc.) • Élaboration des programmes de sensibilisation ciblant essentiellement les garçons et les hommes • Création des clubs de pairs éducateurs 	Partenaires du MEPSINC Ministère de la santé publique, MGFE, COPAs, COGEs, ONG, Associations des leaders religieux, etc.
Résultat immédiat -Les communautés sont sensibilisées sur les conséquences des mariages précoces pour les filles et pour le développement de la communauté. -Les mariages et les grossesses précoces a diminué dans les provinces ciblées -le nombre de filles abandonnant l'école diminue <u>Indicateur :</u> -Nature et nombre d'activités de sensibilisation (indicateur qualitatif) -Nombre des communautés et/ou personnes sensibilisées -Nombre de mariage et grossesses précoces - Taux d'abandon pour cause de mariage précoces	Résultat intermédiaire -Les filles sont plus nombreuses à compléter le niveau primaire dans les provinces ciblées -Les filles et les adolescentes ont accès à des programmes adaptés à leurs besoins (qualité et pertinence) <u>Indicateur :</u> -Taux d'achèvement des filles au primaire dans les provinces ciblées -Nombres d'adolescentes inscrites dans des programmes de rattrapage et de formation non formelle -Taux de transition des filles du primaire au secondaire dans les provinces ciblées	

<p>Objectifs spécifiques</p> <p>2.2 Offrir des programmes de rattrapage aux adolescentes en dehors de l'école (15-17 ans)</p>		
<p>Orientation stratégique du PIE</p> <p>L'objectif du PIE en relation avec l'enseignement technique et professionnel est d' « assurer aux jeunes (filles et garçons) un accès équitable à un ETFP formel de qualité, qui offre des bonnes perspectives d'emploi ou d'auto-emploi »⁹⁸. L'un des résultats attendus est que, dans les 60 centres de référence, 1/3 des places dans chaque classe est réservé aux filles qui bénéficient de la gratuité de leur scolarisation sur la base d'un programme de soutien à mettre en place.⁹⁹</p>		
<p>Orientation pour la mise en œuvre de la SNPSF</p> <p>Les adolescentes sont à un tournant important de leur vie. Elles ont besoin d'être bien encadrées pour effectuer les bons choix, ceux qui leur permettront de développer tout leur potentiel. Mais pour exercer ce choix, plusieurs approches éducatives et une variété de formation doivent leur être proposées. Pour améliorer l'offre et la pertinence des curricula, on peut par exemple : Créer des programmes non formels, alternatifs ou complémentaires (incluant des programmes de la seconde chance) ; Recruter plus d'enseignantes, mieux les préparer et leur accorder des incitatifs ; Former les enseignants et les enseignantes sur les questions de genre et les droits des femmes et des filles ; Mettre au point des formules de mentorat, de tutorat et d'apprentissage par les pairs ; Développer une approche par compétences et offrir des programmes d'alphabétisation ; Offrir des programmes de formation professionnelle en lien avec les besoins du marché du travail. Les programmes d'éducation non formelle représentent une avenue, mais aussi l'enseignement technique et professionnel où les filles sont sous-représentées et confinées dans des filières traditionnellement réservées aux filles. Une révision des curricula des programmes est prévue, ce serait là l'occasion de les rendre plus attrayants pour les filles.</p>	<p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et mise en place de modules de formation en faveur des adolescentes en dehors de l'école : rattrapage, alphabétisation, enseignement technique, etc. • Identification et recrutement des adolescentes • Renforcement des capacités des enseignantes et encadreurs • Sensibilisation des adolescentes et des communautés concernées (parents, leaders communautaires, organisations autochtones, etc.) 	<p>Partenaires du MEPSINC</p> <p>MINAS, MFPS, PTF, ONGs, associations autochtones</p>
<p>Résultat immédiat</p> <p>Les adolescentes ont accès à des programmes de rattrapage ou d'éducation non formelle et sont plus nombreuses dans les filières de l'enseignement technique et professionnel.</p> <p><u>Indicateur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Nature et nombre de modules -Programme de renforcement des capacités des enseignants et des encadreurs (indicateur qualitatif) -Nombre d'adolescentes inscrites et taux de participation dans les programmes de rattrapage ou dans des filières non traditionnelles 	<p>Résultat intermédiaire</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les filles sont plus nombreuses à compléter le niveau primaire dans les provinces ciblées -Les filles et les adolescentes ont accès à des programmes adaptés à leurs besoins (qualité et pertinence) <p><u>Indicateur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Taux d'achèvement des filles au primaire dans les provinces ciblées -Nombres d'adolescentes inscrites dans des programmes de rattrapage et de formation non formelle -Taux de transition des filles du primaire au secondaire dans les provinces ciblées 	

⁹⁸ PIE, page 59.

⁹⁹ PIE, page 60.

<p>Objectifs spécifiques</p> <p>2.3 Revoir les curricula pour intégrer l'analyse des inégalités selon le genre, en démontrer les conséquences et éliminer les stéréotypes des programmes d'études au primaire, secondaire et de l'enseignement technique et professionnel</p>		
<p>Orientation stratégique du PIE</p> <p>L'actualisation des programmes d'études sera une occasion pour déceler et supprimer les stéréotypes sexistes de manière à débarrasser les programmes scolaires de toute stigmatisation. Les programmes d'études seront élaborés dans le respect du genre et du droit de l'enfant. Pas d'orientation stratégique spécifique, mais le budget prévoit 75 000\$ US pour « Formation à l'élaboration de modules transversaux »</p>		
<p>Orientation pour la mise en œuvre de la SNPSF</p> <p>L'intégration de la composante genre dans les curricula de la formation initiale des enseignants est une proposition du sous-comité Accès du Comcon qui en a fait une priorité. Les stéréotypes sont particulièrement tenaces dans la formation technique et professionnelle. Il faudra y porter une attention particulière.</p> <p>Note : En 2013, le CIEFFA a publié un guide destiné aux actrices et aux acteurs de l'éducation afin qu'ils disposent d'un document d'orientation pratique et d'un outil exhaustif pour la prise en compte effective du genre et du droit à l'éducation dans les systèmes d'éducation. Le Guide propose plusieurs outils, entre autres, pour guider la production de matériel pédagogique sensible au genre et éliminer les stéréotypes.¹⁰⁰</p>	<p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Révision des curricula de la formation initiale et continue des enseignants (programmes du primaire, secondaire et technique) pour éliminer les stéréotypes et intégrer l'analyse des inégalités de genre pour en démontrer les conséquences • Développement d'une pédagogie sensible au genre • Intégration de la santé la reproduction dans les curricula de la formation des enseignants 	<p>Partenaires du MEPSINC</p> <p>MGFE, ONG, MS</p>
<p>Résultat immédiat</p> <p>-Les curricula de la formation initiale et continue des enseignants intègrent la composante genre et le matériel des programmes d'études primaire, secondaire et de l'enseignement technique et professionnel est exempt de stéréotypes.</p> <p><u>Indicateur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Analyse des curricula (indicateur qualitatif) -Nombre des programmes exempts de stéréotypes sexistes -Temps alloué à ce programme -Taux de participation à chaque groupe -Nombre d'enseignant (e) ayant suivi le nouveau programme 	<p>Résultat intermédiaire</p> <p>-Les filles sont plus nombreuses à compléter le niveau primaire dans les provinces ciblées</p> <p>-Les filles et les adolescentes ont accès à des programmes adaptés à leurs besoins (qualité et pertinence)</p> <p><u>Indicateur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Taux d'achèvement des filles au primaire dans les provinces ciblées -Nombres d'adolescentes inscrites dans des programmes de rattrapage et de formation non formelle -Taux de transition des filles du primaire au secondaire dans les provinces ciblées 	

¹⁰⁰ Union Africaine, CIEFFA, *Genre et droits humains dans les systèmes éducatifs africains - repères et actions*, Repères et actions, Guide Pratique, 2013, 262 pages.

Objectif stratégique 3 : Renforcer la gouvernance

Objectifs spécifiques 3.1 Soutenir les initiatives des COPAs et des GOGes en faveur de la scolarisation des filles en développant un large partenariat avec la communauté		
Orientation stratégique du PIE Pas d'orientation stratégique spécifique		
Orientation pour la mise en œuvre de la SNPSF S'ils sont bien préparées, les COPAs et le COGEs peuvent jouer un rôle de premier plan pour mettre de l'avant la scolarisation des filles. On sait qu'en milieu rural, les mariages et les grossesses précoces sont la première cause d'abandon des études. Des parents convaincus de l'importance de scolariser les filles en convaincront d'autres plus facilement.	Activités <ul style="list-style-type: none"> ● Révision du document décrivant les rôles et responsabilités des COPAs et des COGEs : <ul style="list-style-type: none"> ○ pour intégrer la dimension genre ○ pour appliquer un principe de parité hommes-femmes dans la composition des membres ○ et s'assurer qu'ils jouent un rôle actif dans la promotion de la scolarisation des filles (plan d'action) ● Renforcement des capacités des membres des COPAs et COGEs sur l'égalité entre les femmes et les hommes ● Renforcement des capacités des membres des COPAs et COGEs pour la préparation de plans d'action ● Intégration des mesures et initiatives pour lutter contre les violences dans les actions des COPAs et COGEs 	Partenaires du MEPSINC COPAs, COGEs, MGPF, administrations scolaires, etc.
Résultats immédiats Les rôles et responsabilités des membres des COPAs et des COGEs dans la promotion de la scolarisation des filles sont précisés et ils jouent un rôle actif pour la promotion de scolarisation des filles. <u>Indicateurs :</u> -Analyse du document décrivant les rôles et responsabilités des COPAs et COGEs (indicateur qualitatif) -Nombre de COPAs et COGEs ayant pris conscience et révisé leurs rôles et responsabilités pour la promotion de la scolarisation des filles -Nombre de femmes membres des COPAs et des COGEs -Nombre de COPAs/COGEs ayant un Plan d'action Résultat intermédiaire Les capacités d'intervention des COPAs et les COGEs sont renforcés <u>Indicateur :</u> -Nombre de décisions prises par les COPAs et les COGEs -Nombre de rencontres et taux de participation des membres aux comités		

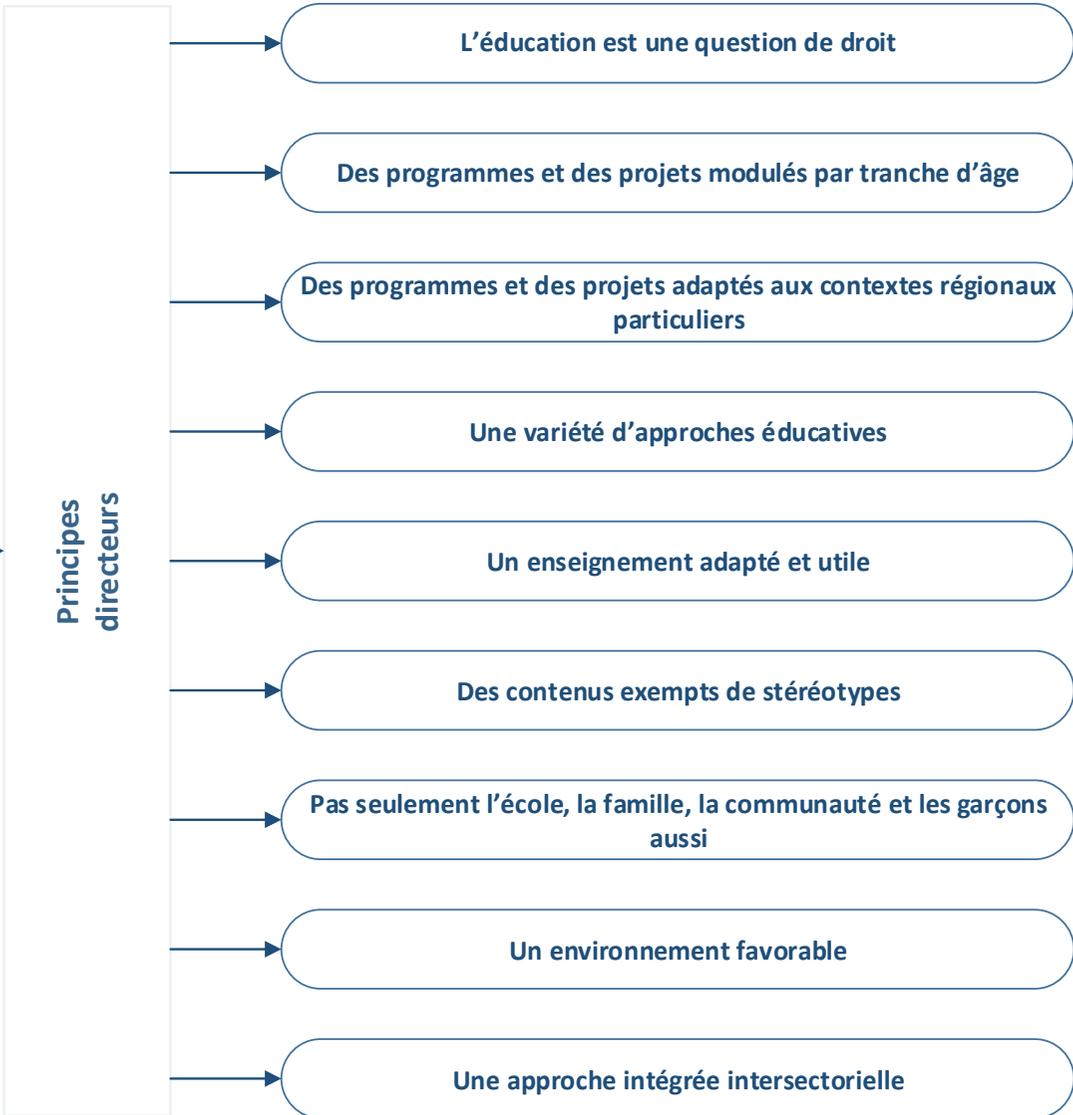
PLAN D'ACTION GLOBAL

Le Plan d'action global (2015-2020) accompagne la Stratégie Nationale de Promotion de la Scolarisation des Filles (SNPSF) et fournit des outils opérationnels qui permettant à la fois la planification et le suivi de la mise en œuvre du projet.

Ce Plan est élaboré en rapport avec les objectifs stratégiques définis dans le Plan Intérimaire de l'Éducation et repris dans la SNPSF, à savoir (i) l'accès, l'accessibilité, l'équité et la rétention; (ii) l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement ; et (iii) le renforcement de la gouvernance.

Le Plan est articulé autour des résultats intermédiaires et immédiats identifiés dans la stratégie et y rattache des activités spécifiques, des indicateurs de suivi, un budget ainsi qu'un chronogramme. Le tableau synthèse de la stratégie (I.) présente les activités à mettre en œuvre pour l'atteinte de chacun des résultats immédiats identifiés. La structure opérationnelle des travaux (II.) illustre le séquençement des activités en présentant les relations entre résultats intermédiaires, résultats immédiats et activités. L'estimatif des coûts annuels par activité est présenté dans la section III. Ensuite, le cadre opérationnel de suivi des activités (IV) présente pour chaque résultat escompté, les indicateurs de suivi, les données de base et leur source, la méthode et la fréquence de la collecte des indicateurs, ainsi que les groupes ciblés par la mesure et les responsables de suivi. Enfin la 5^e section du plan d'action propose une structure pour les mécanismes de suivi et d'évaluation.

VISION:
L'accès équitable à une scolarité de qualité garantissant le développement du capital humain, celui des filles et comme celui des garçons, pour qu'elles et qu'ils soient aptes à relever les défis du développement national, de la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active



Résultats immédiats	Activités	Parties prenantes
1110. Les leaders d'opinion, les parents et les enseignant(e)s, les autorités éducatives et administratives et les garçons et les filles eux-mêmes sont sensibilisés aux enjeux de la scolarisation des filles	<p>1111. Élaboration d'un plan de communication pour le changement de comportement (CCC) avec des messages clefs sur la promotion du genre (par exemple allègement des travaux des filles, etc.)</p> <p>1112. Mise en œuvre du plan de communication</p> <p>1113. Mise en place d'une campagne annuelle de scolarisation des filles avec une approche inclusive (filles et adolescentes appartenant à des groupes ethniques minoritaires, filles handicapées)</p>	MEPSINC, MGFE, COPAs, COGEs, ministères provinciaux, associations autochtones, Media, Journalistes, Association des enseignants, PTF
1120. Les filles des provinces ayant le plus faible indice de parité ont bénéficié de financement supplémentaire	<p>1121. Réalisation d'une étude pour identifier les meilleures formules d'appui financier aux filles à risque d'abandon dans les trois provinces ciblées (par exemple : bourses pour les filles, activités génératrices de revenus, kits scolaires, activités d'autofinancement de l'école en faveur des filles, etc.)</p> <p>1122. Application des mesures jugées les plus efficaces dans les trois provinces ciblées</p>	MEPSINC MINAS, COGEs, COPAs, Associations féminines, PTF, etc.
<p>1210.</p> <p>-Les écoles adoptent et mettent en application des codes de bonne conduite respectueux des principes de l'égalité entre les femmes et les hommes</p> <p>-Les auteurs de violence envers les filles sont sanctionnés et sensibilisés au respect du genre</p>	<p>1211. Formation du personnel enseignant et des administrateurs sur les violences basées sur le genre (VBG), sur les types de sanction et sur les droits et la protection des enfants</p> <p>1212. Adoption de mécanismes de dénonciation des cas de violence</p> <p>1213. Mise en place de codes de bonne conduite dans les écoles</p> <p>1214. Sanctions exemplaires des auteurs de violence</p> <p>1215. Vulgarisation de la loi sur la protection de l'enfant et la loi sur les violences sexuelles</p> <p>1216. Identification des cas de violence dans les écoles et mise en place de mécanisme de suivi des dossiers et de références des victimes (violences psychologiques, physiques, sexuelles, harcèlement, etc.)</p>	MEPSINC, COPAs, COGEs, police, autorités locales, associations dynamiques d'enseignement en collaboration avec la Division des Affaires Sociales
1220. Les écoles sont dotées d'installations sanitaires adaptées et séparées pour les filles et les enseignantes et sont pourvues d'un accès à l'eau	<p>1221. Consultation des filles et des femmes de la communauté avant de procéder aux installations</p> <p>1222. Application des normes sur la construction des installations sanitaires séparées et adaptées</p> <p>1223. Réhabilitation des installations sanitaires dans les écoles qui existent déjà</p> <p>1224. Construction de points d'accès à l'eau potable dans les écoles</p> <p>1225. Application des standards de fabrications des équipements (pupitres adaptés, etc.)</p>	MEPSINC

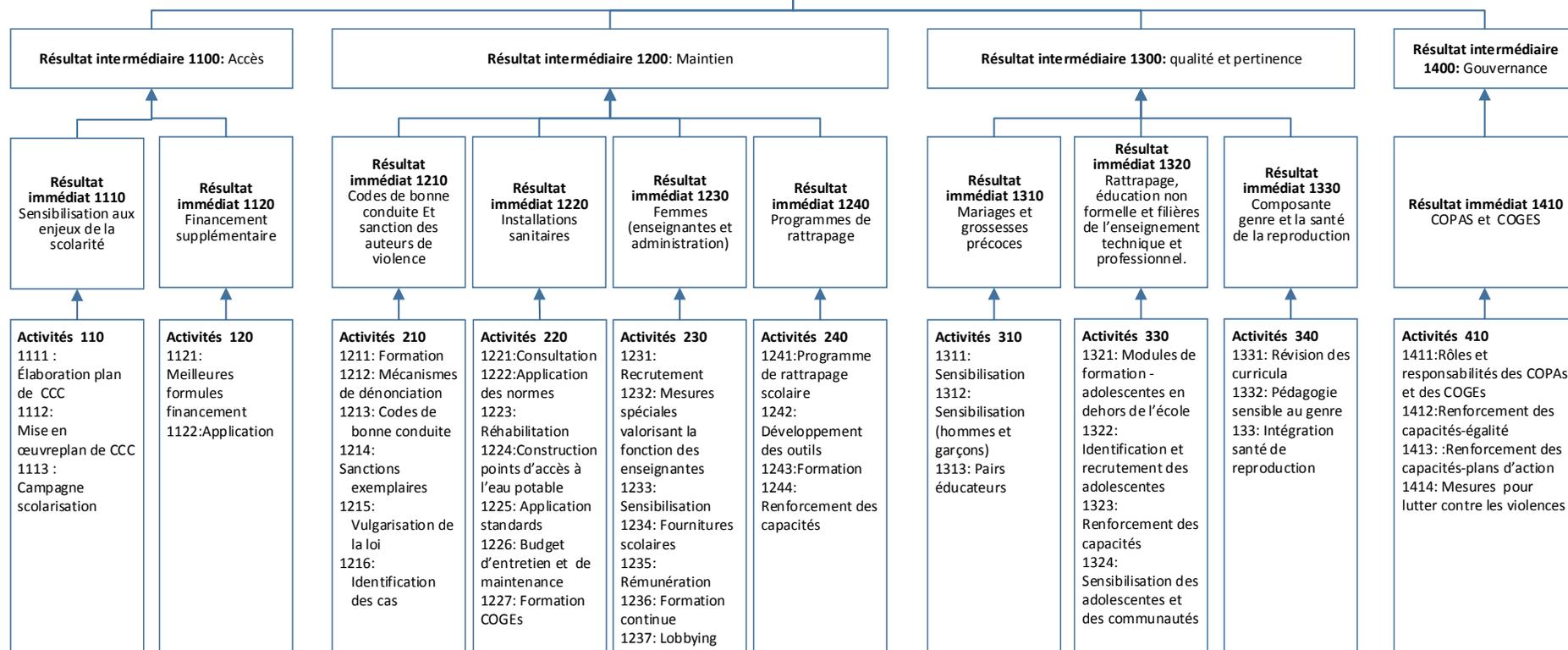
Résultats immédiats	Activités	Parties prenantes
	<p>1226. Allocation d'un budget d'entretien et de maintenance des installations réhabilitées et construites</p> <p>1227. Formation de COGEs pour l'entretien et la maintenance des ouvrages construits</p>	
<p>1230. Chaque école comprend au moins une femme dans les effectifs d'enseignants et dans l'administration</p>	<p>1231. Recrutement des femmes dans les effectifs d'enseignants</p> <p>1232. Adoption des mesures spéciales valorisant la fonction des enseignantes (forum, diplôme, etc.)</p> <p>1233. Organisation de campagnes de sensibilisation pour encourager le recrutement des femmes enseignantes</p> <p>1234. Distribution des fournitures scolaires dans les centres de rattrapage scolaire</p> <p>1235. Facilitation de la rémunération des enseignantes en milieu (rural mécanisation, révision du système de paie, etc.)</p> <p>1236. Formation continue des enseignants et enseignantes pour l'application d'une pédagogie sensible au genre</p> <p>1237. Lobbying et sensibilisation pour la mise en place de nouveaux CRS</p>	<p>MEPSINC, MGFE, ONGs, PTF, media</p>
<p>1240. Les filles et les adolescentes ont accès à des programmes de rattrapage</p>	<p>1241. Révision et adaptation des programmes de rattrapage scolaire du MINAS et du MFPS pour répondre aux besoins des filles</p> <p>1242. Développement des outils pour les nouveaux programmes sensibles au genre et aux difficultés que les filles rencontrent</p> <p>1243. Formation des éducateurs pour ce nouveau programme</p> <p>1244. Renforcement des capacités organisationnelle et institutionnelle du MINAS pour l'adoption et l'application d'une pédagogie sensible au genre</p>	<p>MEPSINC, MINAS, MFPS, ONG, PTF</p>
<p>1310. -Les communautés sont sensibilisées sur les conséquences des mariages précoces pour les filles et pour le développement de la communauté.</p> <p>-Les mariages et les grossesses précoces a diminué dans les provinces ciblées</p>	<p>1311. Campagnes de sensibilisation des communautés pour la prévention des mariages précoces et les grossesses non désirées chez les adolescentes (journées d'échanges et d'information, journées internationales des femmes et des filles, journées portes ouvertes, etc.)</p> <p>1312. Élaboration des programmes de sensibilisation ciblant essentiellement les garçons et les hommes</p> <p>1313. Création des clubs de pairs éducateurs</p>	<p>MEPSINC MGFE, COPAs, COGEs, ONG, Associations des leaders religieux, etc</p>

Résultats immédiats	Activités	Parties prenantes
<p>1320. Les adolescentes ont accès à des programmes de rattrapage ou d'éducation non formelle et sont plus nombreuses dans les filières de l'enseignement technique et professionnel</p>	<p>1321. Élaboration et mise en place de modules de formation en faveur des adolescentes en dehors de l'école : rattrapage, alphabétisation, enseignement technique, etc.</p> <p>1322. Identification et recrutement des adolescentes</p> <p>1323. Renforcement des capacités des enseignantes et encadreurs</p> <p>1324. Sensibilisation des adolescentes et des communautés concernées (parents, leaders communautaires, etc.)</p>	<p>MEPSINC MINAS, MFPS, PTF, ONGs</p>
<p>1330. Les curricula de la formation initiale et continue des enseignants intègrent la composante genre et le matériel des programmes d'études primaire, secondaire et de l'enseignement technique et professionnel est exempt de stéréotypes</p>	<p>1331 Révision des curricula de la formation initiale et continue des enseignants (programmes du primaire, secondaire et technique) pour éliminer les stéréotypes et intégrer l'analyse des inégalités de genre pour en démontrer les conséquences</p> <p>1332. Développement d'une pédagogie sensible au genre</p> <p>1333. Intégration de la santé la reproduction dans les curricula de la formation des enseignants</p>	<p>MEPSINC MGFE, ONG, MS</p>
<p>1410. Les rôles et les responsabilités des membres des COPAs et des COGEs sont révisés et ils jouent un rôle actif pour la promotion de la scolarisation des filles</p>	<p>1411. Révision du document décrivant les rôles et responsabilités des COPAs et des COGEs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ pour intégrer la dimension genre ○ pour appliquer un principe de parité hommes-femmes dans la composition des membres ○ et s'assurer qu'ils jouent un rôle actif dans la promotion de la scolarisation des filles (plan d'action) <p>1412. Renforcement des capacités des membres des COPAs et COGEs sur l'égalité entre les femmes et les hommes</p> <p>1413. Renforcement des capacités des membres des COPAs et COGEs pour la préparation de plans d'action</p> <p>1414. Intégration des mesures et initiatives pour lutter contre les violences dans les actions des COPAs et COGEs</p>	<p>MEPSINC COPAs, COGEs, MGPF, administrations scolaires, etc.</p>

II.

Structure opérationnelle des travaux

Vision 1000: L'accès équitable à une scolarité de qualité garantissant le développement du capital humain, celui des filles et comme celui des garçons, pour qu'elles et qu'ils soient aptes à relever les défis du développement national, de la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active



III.

Matrice des actions et chronogramme de mise en œuvre du plan d'action (2015-2020)

Résultats immédiats	Activités	Budget global	Budget /Activité/ An (Chiffres en milliers de \$ US)										
			A1	Coût	A 2	Coût	A3	Coût	A 4	Coût	A5	Coût	Total
Résultat immédiat 1110 Sensibilisation aux enjeux de la scolarité	1111 Élaboration plan de CCC	78 750 \$		78 750 \$									78 750 \$
	1112: Mise en œuvre plan de CCC												
	1113 : Campagne scolarisation	412 500 \$		75 000 \$		78 750 \$		82 500 \$		86 250 \$		90 000 \$	412 500 \$
Résultat immédiat 1120 Financement supplémentaire	1121: Étude d'identification des meilleures formules financement	2 100 000 \$		2 100 000 \$									2 100 000 \$
	1122: Application des formules de fin.	346 500 \$		55 000 \$		60 500 \$		71 500 \$		77 000 \$		82 500 \$	346 500 \$
Résultat immédiat 1210 Codes de bonne conduite Et sanction des auteurs de violence	1211: Formation	162 500 \$		27 500 \$		30 000 \$		32 500 \$		35 000 \$		37 500 \$	162 500 \$
	1212: Mécanismes de dénonciation												
	1213: Mise en place de codes de bonne conduite	431 250 \$		78 750 \$		82 500 \$		86 250 \$		90 000 \$		93 750 \$	431 250 \$
	1214: Sanctions exemplaires												
	1215: Vulgarisation de la loi	431 250 \$		78 750 \$		82 500 \$		86 250 \$		90 000 \$		93 750 \$	431 250 \$

Résultats immédiats	Activités	Budget global	Budget /Activité/ An (Chiffres en milliers de \$ US)										
			A1	Coût	A 2	Coût	A3	Coût	A 4	Coût	A5	Coût	Total
	1216: Identification des cas de violences et mep de suivi	431 250 \$		78 750 \$		82 500 \$		86 250 \$		90 000 \$		93 750 \$	431 250 \$
	1221: Consultation												
	1222: Application des normes	431 250 \$		78 750 \$		82 500 \$		86 250 \$		90 000 \$		93 750 \$	431 250 \$
	1223: Réhabilitation	12 937 500 \$		2 362 500 \$		2 475 000 \$		2 587 500 \$		2 700 000 \$		2 812 500 \$	12 937 500 \$
	1224: Construction points d'accès à l'eau potable	8 625 000 \$		1 575 000 \$		1 650 000 \$		1 725 000 \$		1 800 000 \$		1 875 000 \$	8 625 000 \$
Résultat immédiat 1220 Installations sanitaires	1225: Application standards de fabrications des équipements	2 875 000 \$		525 000 \$		550 000 \$		575 000 \$		600 000 \$		625 000 \$	2 875 000 \$
	1226: Budget d'entretien et de maintenance	287 500 \$		52 500 \$		55 000 \$		57 500 \$		60 000 \$		62 500 \$	287 500 \$
	1227: Formation COGEs	162 500 \$		27 500 \$		30 000 \$		32 500 \$		35 000 \$		37 500 \$	162 500 \$
	1231: Recrutement	6 240 000 \$		1 056 000 \$		1 152 000 \$		1 248 000 \$		1 344 000 \$		1 440 000 \$	6 240 000 \$
Résultat immédiat 1230 Femmes (enseignantes et administration)	1232: Mesures spéciales valorisant la fonction des enseignantes	431 250 \$		78 750 \$		82 500 \$		86 250 \$		90 000 \$		93 750 \$	431 250 \$
	1233: Sensibilisation	431 250 \$		78 750 \$		82 500 \$		86 250 \$		90 000 \$		93 750 \$	431 250 \$

Résultats immédiats	Activités	Budget global	Budget /Activité/ An (Chiffres en milliers de \$ US)										
			A1	Coût	A 2	Coût	A3	Coût	A 4	Coût	A5	Coût	Total
	1234: Fournitures scolaires												
	1235: Rémunération												
	1236: Formation continue	825 000 \$		55 000 \$		110 000 \$		165 000 \$		220 000 \$		275 000 \$	825 000 \$
	1237: Lobbying												
Résultat immédiat 1240 Programmes de rattrapage	1241: Programme de rattrapage scolaire	78 500 \$		78 500 \$									78 500 \$
	1242: Développement des outils	410 000 \$		155 000 \$		255 000 \$							410 000 \$
	1243: Formation	110 000 \$				110 000 \$							110 000 \$
	1244: Renforcement des capacités	155 000 \$		155 000 \$									155 000 \$
Résultat immédiat 1310 Mariages et grossesses précoces	1311: Sensibilisation	460 000 \$		75 000 \$		82 500 \$		90 000 \$		97 500 \$		115 000 \$	460 000 \$
	1312: Sensibilisation (hommes et garçons)	112 000 \$		112 000 \$									112 000 \$
	1313: Pairs éducateurs	75 000 \$				75 000 \$							75 000 \$
Résultat immédiat 1320 Rattrapage, éducation non formelle et filières	1321: Modules de formation - adolescentes en dehors de l'école	255 000 \$		255 000 \$									255 000 \$

Résultats immédiats	Activités	Budget global	Budget /Activité/ An (Chiffres en milliers de \$ US)										
			A1	Coût	A 2	Coût	A3	Coût	A 4	Coût	A5	Coût	Total
de l'enseignement technique et professionnel.	1322: Identification et recrutement des adolescentes												
	1323: Renforcement des capacités	897 500 \$		785 000 \$				112 500 \$					897 500 \$
	1324: Sensibilisation des adolescentes et des communautés	345 000 \$		75 000 \$		82 500 \$		90 000 \$		97 500 \$			345 000 \$
Résultat immédiat 1330 Composante genre et la santé de la reproduction	1331: Révision des curricula	255 000 \$		255 000 \$									255 000 \$
	1332: Pédagogie sensible au genre												
	133: Intégration santé de reproduction	75 000 \$		75 000 \$									75 000 \$
Résultat immédiat 1410 COPAS et COGES	1411: Rôles et responsabilités des COPAs et des COGEs	75 000 \$		75 000 \$									75 000 \$
	1412: Renforcement des capacités-égalité	280 000 \$		125 000 \$		155 000 \$							280 000 \$
	1413: Renforcement des capacités-plans d'action	75 000 \$		75 000 \$									75 000 \$
	1414: Mesures pour lutter contre les violences	75 000 \$		75 000 \$									75 000 \$
TOTAL												41 373 250 \$	

IV.

Cadre opérationnel de suivi des activités

Résultats escomptés	Indicateurs	Données de base	Cibles	Sources de données	Méthode de collecte de données	Fréquence	Responsabilité
Résultats intermédiaires							
1100. L'écart entre filles et garçons en termes de scolarisation est réduit dans les provinces enregistrant les plus grands écarts entre les filles et les garçons. (accès)	Indice de parité genre, au niveau des PROVED et, préférablement, au niveau des sous-PROVED	Eq : 84% Kas.Oc : 84% Ktg : 83%	Écoles de 3 provinces ciblées	Annuaire statistique de l'EPSP 2012-2013	Enquête quantitative	Annuelle	MEPSINC
1200. Les filles et les adolescentes sont plus nombreuses à compléter le niveau primaire dans les provinces ciblées (maintien)	Taux d'achèvement (taux de réussite) au primaire dans les provinces ciblées	Eq : 47,2 Kas.Oc : 51,4 Ktg : 47,0	Écoles de 3 provinces ciblées	Annuaire statistique de l'EPSP 2012-2013	Enquête quantitative	Annuelle	MEPSINC
1300. Les filles et les adolescentes ont accès à des programmes adaptés à leurs besoins (qualité et pertinence)	-Nombres d'adolescentes inscrites dans des programmes de rattrapage, de formation non formelle -Taux de transition des filles du primaire au secondaire dans les provinces ciblées	Étude de base Eq : 60 % Kas. Oc : 66,2 % Ktg : 67,3 %	Adolescentes en dehors de l'école	Rapport de l'étude Annuaire statistique de l'EPSP 2012-2013	Enquête quantitative	Annuelle	MEPSINC
1400. Les capacités d'intervention des COPAs et les COGÉs sont renforcés	-Nombre de décisions prises par les COPAs et les COGÉs -Nombre de rencontres et taux de participation des membres aux comités	Étude de base	COPAs COGÉs	Rapport de l'étude de base	Enquête quantitative et qualitative	Trimestriel	MEPSINC

Résultats escomptés	Indicateurs	Données de base	Cibles	Sources de données	Méthode de collecte de données	Fréquence	Responsabilité
Résultats immédiats							
1110. Les leaders d'opinion, les parents, les enseignant(e)s, les autorités éducatives et administratives et les garçons et les filles eux-mêmes sont sensibilisés aux enjeux de la scolarisation des filles.	-Disponibilité du Plan de communication, nombre/fréquence d'activités de sensibilisation, taux de participation -Nombre et nature des produits de communication réalisés (radios, affiches, etc.)	Étude de base	Communautés dans les provinces ciblées	Rapport de l'étude de base Rapport d'activité/mens /Trimes ou annuel	Enquête quantitative	Trimestriel /Semestrie l ou annuel	MEPSINC
1120. Les filles des provinces ayant le plus faible indice de parité ont bénéficié de financement supplémentaire	-Nature et valeur de financement -Nombre de filles qui ont bénéficié de financement	Étude de base	Élèves filles dans les provinces ciblées	Rapport de l'étude de base	Enquête qualitative et quantitative	Début de mise en œuvre puis annuel	MEPSINC
1210. -Les écoles adoptent et mettent en application des codes de conduite respectueux des principes de l'égalité entre les femmes et les hommes -Les auteurs de violence envers les filles sont sanctionnés	-% des enseignants et des directeurs qui connaissent les codes de conduite -% des écoles où la direction, l'administration et les enseignants se sont engagé à appliquer le code de conduite (engagement signé) -Nombre d'agresseurs identifiées et sanctionnés par les autorités compétentes Budget supplémentaire alloué	Étude de base	Enseignants (en début d'année) écoles et enseignant au début de l'année Au cours de l'année	Rapport de l'étude de base Rapport d'activités	Enquête qualitative Enquête quantitative	Début de mise en œuvre puis trimestriel/ semestriel ou annuel	MESPS
1220. Les écoles sont dotées d'installations sanitaires adaptées et séparées pour les filles et pour les enseignantes et sont pourvues d'un accès à l'eau.	-% d'écoles pourvues d'installations sanitaires séparées et appliquant les normes du MEPSINC -% d'écoles pourvues d'un accès à l'eau	Étude de base	Écoles ciblées de 3 provinces	Rapport de l'étude de base	Enquête quantitative	Une fois/début du projet	MEPSINC

Résultats escomptés	Indicateurs	Données de base	Cibles	Sources de données	Méthode de collecte de données	Fréquence	Responsabilité
1230. Chaque école comprend au moins une femme dans les effectifs d'enseignants et dans l'administration	-% d'enseignantes -% dans l'administration des écoles	Eq : 0,19% Kas. Oc : 0,18% Ktg : 0,25% Eq : 0,19% Kas. Oc : 0,18% Ktg : 0,25%	Enseignantes femmes dans l'administration des écoles.	Annuaire statistique de l'EPSP 2012-2013	Enquête quantitative	annuelle	MEPSINC
1240. Les filles et les adolescentes ont accès à des programmes de rattrapage.	-Nature des programmes de rattrapage (indicateur qualitatif) -Nombre de filles ayant bénéficié des programmes de rattrapage -Taux d'assiduité aux programmes de rattrapage	Étude de base	Adolescentes en dehors de l'école	Rapport de l'étude de base	Enquête quantitative	Début de mise en œuvre	MEPSINC
1310. -Les communautés sont sensibilisées sur les conséquences des mariages précoces pour les filles et pour le développement de la communauté. -Les mariages et les grossesses précoces ont diminué dans les provinces ciblées	-Nature et nombre d'activités de sensibilisation (indicateur qualitatif) -Nombre des communautés et/ou personnes sensibilisées -Nombre de mariage et grossesses précoces - Taux d'abandon pour cause de mariage précoces	Étude de base	Communautés scolaires (élèves, parents et enseignants	Rapport de l'étude de base Rapport d'activités	Enquête qualitative Revue documentaire	Début de mise en œuvre puis trimestriel/semestriel ou annuel	MEPSINC

Résultats escomptés	Indicateurs	Données de base	Cibles	Sources de données	Méthode de collecte de données	Fréquence	Responsabilité
1320. Les adolescentes ont accès à des programmes de rattrapage ou d'éducation non formelle et sont plus nombreuses dans les filières de l'enseignement technique et professionnel.	Nature et nombre de modules Programme de renforcement des capacités des enseignants et des encadreurs (indicateur qualitatif) -Nombre d'adolescentes inscrites et taux de participation dans les programmes de rattrapage ou dans des filières non traditionnelles	Étude de base	Enseignants des écoles ciblées	Rapport de l'étude de base	Enquête qualitative Revue documentaire	Début de mise en œuvre puis trimestriel/semestriel ou annuel	MEPSINC
1330. -Les curricula de la formation initiale et continue des enseignants intègrent la composante genre et le matériel des programmes d'études primaire, secondaire et de l'enseignement technique et professionnel est exempt de stéréotypes.	-Analyse des curricula (indicateur qualitatif) -Nombre des programmes exempts de stéréotypes sexistes -Temps alloué à ce programme -Taux de participation à chaque groupe -Nombre d'enseignant (e) ayant suivi le nouveau programme	Étude de base	programmes scolaires	Rapport de l'étude de base	Enquête qualitative Revue documentaire	Une fois/au cours des années de mise en œuvre	MEPSINC
1440. Les rôles et responsabilités des membres des COPAs et des COGEs sont révisés et ils jouent un rôle actif pour la promotion de scolarisation des filles.	-Analyse du document décrivant les rôles et responsabilités des COPAs et COGEs (indicateur qualitatif) -Nombre de COPAs et COGEs ayant révisé leurs rôles et responsabilités -Nombre de femmes membres des COPAs et des COGEs -Nombre de COPAs/COGEs ayant un Plan d'action	Etude de base	COPAs, COGEs	Rapport de l'étude de base	Enquête qualitative et quantitative	Début de mise en œuvre	MEPSINC

La proposition de mécanismes de suivi et évaluation proposée se base sur les structures existantes.

La responsabilité de la mise en œuvre et du suivi de la SNPSF incombe au Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Professionnel (MEPSP) à travers sa Cellule d'Appui Technique (CAT) et la DEP. La SNPSF est gérée par le MEPSP, avec pour membres, les différents partenaires Techniques et financier, des directeurs techniques du MEPSP et des représentants des partenaires sociaux. Le Ministère aura la principale responsabilité de veiller à ce que les activités de la stratégie soient conformes aux objectifs de la politique du Gouvernement pour le secteur de l'éducation. Le MEPSP veillera à la mise sur pied des organes de concertation et de pilotage pour la gestion de la SNPSF.

La DEP et la Cellule d'Appui Technique (CAT), seront responsables de l'ensemble du suivi et évaluation de la Stratégie.

L'unité de suivi et d'évaluation du MEPSP (CAT et DEP) sera chargée : (i) d'assister les responsables de composantes dans la planification et la gestion des activités; (ii) d'établir les rapports d'avancement et les soumettre aux PTFs et au Ministère, s'assurant que les rapports d'audits sont établis et que les recommandations sont exécutées ; (iii) de coordonner les actions du MEPSP et des PTF associés pour la mise en œuvre de la stratégie; (iv) de gérer les banques des données statistiques et mettre en place un Système intégré d'information pour la gestion des données de la stratégie.

Des structures seront désignées en fonctions de leurs missions pour être responsables de la mise en œuvre de composantes spécifiques de la stratégie.

La SNPSF aura recours aux dispositifs institutionnels et aux modalités d'exécution qui seront mis en place de façon détaillée dans le manuel d'exécution.

5.1 Suivi et évaluation des résultats

Le MEPSP mettra à contribution la cellule chargée des statistiques scolaires au niveau de la DEP pour la collecte des données sur les indicateurs du SNPSF. Un cadre commun de suivi et d'évaluation sera élaboré à cet effet.

Afin de mieux évaluer les progrès accomplis dans la réduction des inégalités et de l'indice de parité entre garçons et filles, tous ces indicateurs feront l'objet d'un rapport qui tiendra compte des paramètres de parité homme/femme et de répartition régionale.

Le suivi et l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs seront assurés à travers les instruments suivants: l'annuaire des statistiques scolaires, les rapports trimestriels de gestion financière, les rapports sur l'évaluation des apprentissages, le rapport annuel sur l'exécution technique et financière de la SNPSF, et les audits et enquêtes techniques conduits dans le cadre des projets et programmes sur la scolarisation des filles.

Le recensement scolaire annuel dans l'enseignement de base fournit une mine d'informations qui peuvent être utilisées pour assurer le suivi des effectifs et évaluer l'évolution de l'indice de parité aux niveaux national et régional

Les données de référence et les principaux indicateurs de résultats, y compris les taux de scolarisation, d'admission et de rétention dans les établissements scolaires sont recueillies chaque année par le MEPSP à travers la Cellule de Planification et de Statistiques et présentées sous forme désagrégée par sexe et par région afin de mettre en évidence les disparités

Les différentes bases de données seront consolidées en un système intégré d'information pour la gestion des données

La Cellule mènera chaque année une évaluation nationale sur la promotion de l'éducation des filles utilisant pour les besoins de la cause un échantillon représentatif d'écoles et d'élèves, ainsi que des outils améliorés d'évaluation des apprentissages (méthodes et conception).

Une assistance technique sera fournie spécifiquement pour le développement et la mise en œuvre des méthodes d'évaluation.

Deux missions conjointes (Gouvernement et PTF) seront organisées chaque année pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la SNPSF et la marche vers la scolarisation des filles.

À mi-parcours, les aspects suivants seront évalués : (i) la mise en œuvre du plan d'action; (ii) l'exécution du budget de l'éducation et le Rapport de gestion financière du programme; (iii) les indicateurs de suivi et de résultats de la SNPSF. Cette évaluation se basera sur (i) le rapport d'exécution technique et financière du programme; (ii) les indicateurs de suivi et des résultats ; (iii) les audits financiers et physiques

5.2 Mécanisme de suivi de partenariat

Le MEPSP mettra en place un cadre partenarial de mise en oeuvre et de suivi des actions de promotion de la scolarisation des filles en RDC. IL devra mener un plaidoyer auprès des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux (PTF) pour le financièrement la SNPEF.

BIBLIOGRAPHIE

Annie Matundu Mbambi (WILPF DRC) et Marie-Claire Faray-Kele (UK WILPF), ***L'inégalité du genre et les institutions sociales en RDC***, Avr-Déc 2010, 11 pages.

Banque mondiale, ***Rapport de suivi de la situation économique et financière pour la République du Congo***, Décembre 2013, 1^{re} Édition, 48 pages

DFID, *Explorer les liens entre l'autonomisation économique et la prévention de la violence contre les femmes et les filles*, Power Point, Atelier des 6-7 octobre 2014, Goma, 18 diapositives

DFID, *Explorer les liens entre l'autonomisation économique et la prévention de la violence contre les femmes et les filles*, 12 juin 2014, 8 pages

DFID, *La Pépinière workshop in Goma: Group Exercise Notes*, 3 pages

DFID, *La Pépinière : Atelier à l'est de la RDC, Note de réflexion, 2014*, 2 pages

DFID, Lyndsay McLean Hilker, Karen Barnes Robinson with Sandra Sotelo Reyes Sarah Spencer, ***Women and Girls in the Democratic Republic of Congo***, Rapid National Situation Assessment, 51 pages

DFID, *Terms of Reference: A social norms study for La Pépinière, DFID DRC's programme for adolescent girls*, 2014, 8 pages

DFID, *La Pépinière: Le nouveau programme du DFID pour les adolescentes en RDC*, 2014, 3 pages

Dryden-Peterson, Sarah, ***Barriers to Accessing Primary Education in Conflict-Affected Fragile States***, CASE STUDY, 2010 (?), 19 pages

Enquête Démographique et de Santé en République Démocratique du Congo EDS-RDC 2013, Présentation des résultats préliminaires, Cercle Élaïs, Kinshasa, 15 mai 2014

MEPSINC, *Feuille de route de la stratégie de l'éducation en RDC*

MEPSINC, *Feuille de route des réformes 2013-2014, 17 juin 2014-10-15*

PNUD, MGFE, *Rapport national Genre(RNG), (Draft 4) Kinshasa, Octobre 2011, 182 pages*

Programme de coopération RDC-UNICEF, Composante éducation de base (2008-2012), Rapport d'évaluation, Réalisé par le BIEF à la demande de l'UNICEF-RDC, octobre 2012, 186 pages.

RDC 2014, ***Profil du pays en matière d'égalité de genre***, commandé par l'ambassade de Suède en collaboration avec DFID, la délégation de l'Union européenne et l'ambassade du Canada, à Kinshasa, Rapport produit par Dre Laura Davis et Paola Fabbri Ilot Muthaka Alphonse, 60 pages

RDC, ***Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel années scolaire 2012-2013***, Ce Cellule Technique pour les Statistiques de l'Éducation (CTSE) avec l'appui financier du PARSE et l'appui technique de l'UNESCO, Kinshasa, mars 2014, 266 pages

RDC, C-Change, AED, ***Prévention des violences sexuelles et celles basées sur le genre en milieu scolaire***, 8 cartons.

RDC, C-Change, ***Évaluation sommative du projet de lutte contre les violences liées au Genre en milieux scolaires au KATANGA***, Rapport final, Comité des Droits de l'Homme et Développement, KINSHASA, 2012, 93 pages.

RDC, MEPSINC, RESEN, ***Résumé exécutif et Pistes d'Orientations Politiques***, 2014, 29 pages

RDC, MEPSINC, CAT, Stratégie sous-sectorielle de l'ÉPSP, **Plan intérimaire de l'Éducation 2012/2014**, juin 2012, 110 pages.

RDC, MEPSINC, **Enquête nationale sur la situation des enfants et adolescents en dehors de l'école**, 2012, 169 pages.

RDC, MEPSINC, Étude de cas/pays de la République Démocratique du Congo dans le cadre de la Réunion-débat préparatoire à la 56e session ministérielle : « **Éducation inclusive et de qualité pour tous en Francophonie : défis, priorités et perspectives pour l'après 2015** » du 17 au 19 mars 2014, 14 pages.

RDC, MEPSINC, **Mise en œuvre du Plan Intérimaire de l'Éducation Rapport de suivi n°1**, Version finale, Août 2014, 117 pages

RDC, MEPSINC, **Stratégie de développement du sous-secteur de l'EPSP (2010/11 – 2015/16)**, mars 2010, 87 pages

RDC, MEPSINC, Tous les enfants à l'école d'ici 2015, Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés, **Rapport de l'enquête nationale sur les enfants et adolescents en dehors de l'école**, Février 2013, 157 pages.

RDC, MGFE, **Politique Nationale Genre et Plan d'action**, Kinshasa, 2009, 86 pages

RDC, MGFE, **Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (SNLVBG)**, Kinshasa, novembre 2009, 35 pages.

RDC, Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Professionnel, Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale, **Document de la stratégie sectorielle de l'Éducation et de la formation (DSSEF)**, 2014 – 2023, version complète et provisoire, février 2014, 113 pages

RDC, Ministère du genre de la famille et de l'enfant, **Rapport de l'atelier de réorientation sur le fonctionnement du groupe thématique genre sur la validation des TDR de ses sous-groupes de travail**, Cercle Élais, Kinshasa-Gombe, du 9 au 11 septembre 2014, 24 pages

RDC, **Rapport d'État du Système Éducatif National (RESEN)**, Présentation Power Point, Kinshasa, 10 juin 2014

RDC, UNICEF, **Rapport final, Évaluation de la politique de gratuité**, LRPS – 2013 - 9107813

SayaKifulam Marie-Antoinette, **Guide des droits des femmes, Ou le droit de connaître et de savoir**, Kinshasa, no. 2007, 111 pages

Seymour Claudia et alii, **OPEN SOCIETY INITIATIVE FOR SOUTHERN AFRICA, Gaps in accessing formal and non-formal education opportunities for youth in the DRC**, Save the Children, October 2011, 47 pages

UNESCO, L'Initiative des Nations Unies pour l'Éducation des filles, **Rapport mondial de suivi de l'ÉPT 2013/14, Enseigner et apprendre : atteindre la qualité pour tous. Résumé sur l'égalité entre les sexes**, 61 pages.

UNICEF, CHAPITRE 4. « *L'école congolaise entre héritage, hybridité et résilience* »

UNICEF, CAT, réalisé par les consultants du cabinet Le Vif du Sujet, **En finir avec l'exclusion scolaire : Politique et stratégies d'équité pour l'école primaire en RDC**, Document provisoire, Kinshasa, 8 septembre 2013, 97 pages

University of Massachusetts Amherst, Center for Educational Assessment, **VAS - Y - FILLES ! Final Baseline Report**, Quantitative reporting and analysis, June 2014, 145 pages

Union Africaine, CIEFFA, **Genre et droits humains dans les systèmes éducatifs africains - repères et actions**, Repères et actions, Guide Pratique, 2013, 262 pages

USAID, *Empowering Adolescent Girls to Lead through Education (EAGLE) Project , A Targeted Gender Analysis of EAGLE-Supported School Environments* , October 2014, 60 pages

USAID, *Gender Assessment for the Democratic Republic of Congo*, July 2012, 105 pages.

USAID, *Ambassadors Girls Scholarship Program*, 2011, 14 pages

USAID, *Perspectives on Gender-Based Violence and Women's Economic Empowerment in Sub-Saharan Africa: Challenges and Opportunities*, August 2014, 198 pages.

Vrai/Faux sur l'école primaire congolaise stop aux idées reçues ! Retour sur 15 résultats clefs du RESEN-RDC 2014)